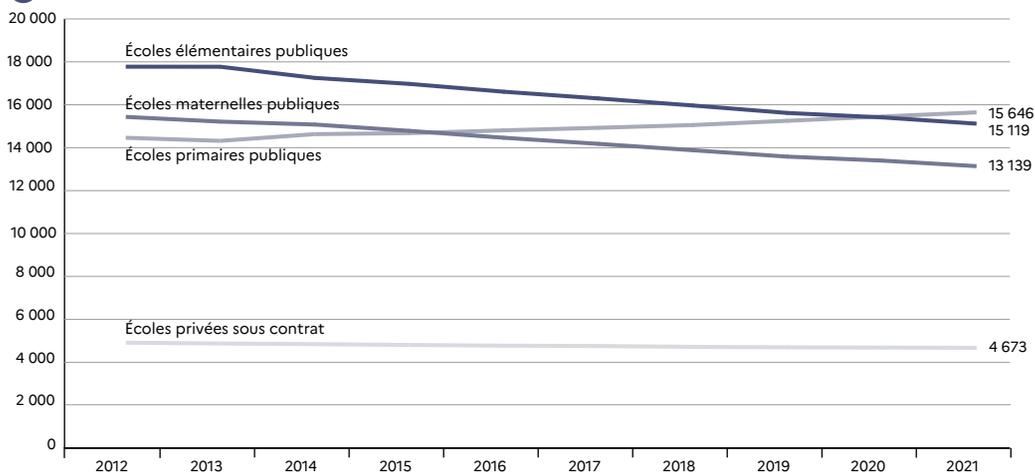


À la rentrée 2021, l'enseignement du premier degré public et privé sous contrat regroupe 48 600 écoles en France, soit environ 370 écoles de moins qu'à la rentrée 2020 (1) (2). La baisse s'explique en grande partie par des regroupements administratifs d'écoles, notamment d'écoles maternelles et élémentaires géographiquement très proches, afin de former une école primaire. Comme depuis 2014, cette évolution est davantage marquée dans le secteur public : -0,8% contre -0,3% pour les écoles privées sous contrat. Dans le secteur public, si le nombre d'écoles maternelles et élémentaires diminue (respectivement -260 et -290), le nombre d'écoles primaires, accueillant à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire, augmente (+190).

Dans le secteur privé sous contrat, la quasi-totalité des écoles sont des écoles primaires. Ces écoles primaires privées sous contrat accueillent en moyenne 188 élèves contre 126 dans les écoles primaires publiques (3). Dans le secteur public, ce sont les écoles élémentaires qui accueillent en moyenne le plus d'élèves (153) et les écoles maternelles qui en accueillent le moins (101).

Dans le secteur public, environ 3 500 écoles sont à classe unique (4). Près de la moitié des écoles publiques ont moins de cinq classes. Dans le secteur privé sous contrat, très peu d'écoles sont à classe unique : seulement 1,3% du total (5). Par ailleurs, 22,5% des écoles privées sous contrat comptent 11 classes ou plus.

1 Évolution du nombre d'écoles selon le secteur



► Champ : France métropolitaine + DOM.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Élèves de niveau préélémentaire, élémentaire et écoles maternelles, élémentaires, primaires – Tandis que les écoles maternelles n'accueillent que des élèves de niveau préélémentaire, les écoles primaires peuvent accueillir à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire. Dans cette fiche, nous appelons écoles élémentaires les écoles qui n'accueillent que des élèves de niveau élémentaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 21.45.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

2 Évolution du nombre d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Public										
Écoles maternelles	15 435	15 215	15 079	14 784	14 462	14 179	13 881	13 583	13 399	13 139
Écoles élémentaires	17 775	17 772	17 252	16 973	16 608	16 295	15 966	15 618	15 411	15 119
Écoles primaires	14 462	14 319	14 631	14 678	14 807	14 927	15 055	15 254	15 452	15 646
Total Public	47 672	47 306	46 962	46 435	45 877	45 401	44 902	44 455	44 262	43 904
Privé sous contrat										
Écoles maternelles	70	70	69	63	59	56	54	50	45	45
Écoles élémentaires	170	161	158	156	153	150	155	146	142	138
Écoles primaires	4 674	4 644	4 619	4 589	4 563	4 551	4 510	4 501	4 500	4 490
Total Privé sous contrat	4 914	4 875	4 846	4 808	4 775	4 757	4 719	4 697	4 687	4 673
Ensemble	52 586	52 181	51 808	51 243	50 652	50 158	49 621	49 152	48 949	48 577

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP

3 Nombre moyen d'élèves par école selon le type d'école à la rentrée 2021

	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Ensemble des écoles
Public	101	153	126	128
Privé sous contrat	95	148	188	186

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP

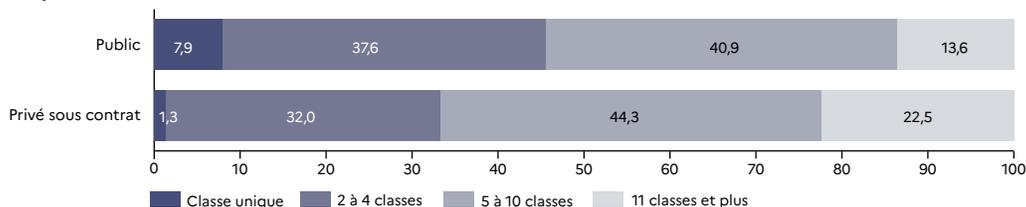
4 Nombre d'écoles selon le nombre de classes et le type d'école à la rentrée 2021

Nombre de classes	France métropolitaine + DROM			
	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total
Public				
1	900	1 917	637	3 454
2	1 385	1 529	2 198	5 112
3	2 633	656	2 447	5 736
4	2 723	733	2 211	5 667
5 à 10	5 247	6 594	6 130	17 971
11 et plus	251	3 690	2 023	5 964
Total Public	13 139	15 119	15 646	43 904
Privé sous contrat				
1	7	19	33	59
2	12	29	332	373
3	8	11	464	483
4	7	10	621	638
5 à 10	10	42	2 018	2 070
11 et plus	1	27	1 022	1 050
Total Privé sous contrat	45	138	4 490	4 673
Ensemble	13 184	15 257	20 136	48 577

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP

5 Proportion d'écoles selon le nombre de classes et le secteur à la rentrée 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP

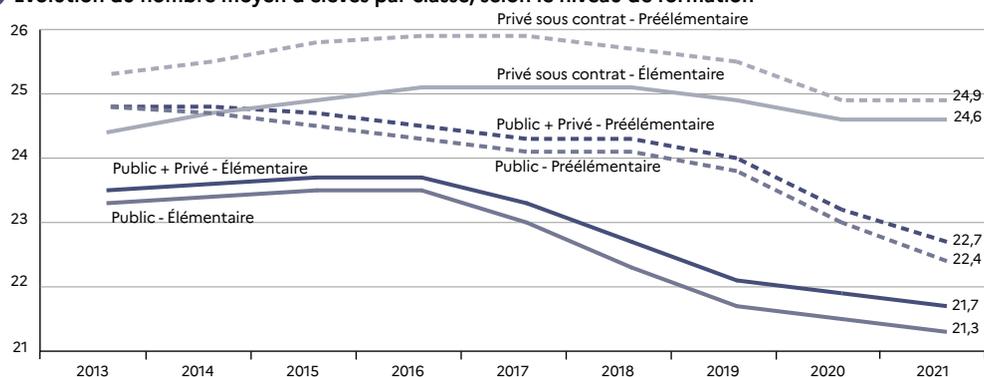
À la rentrée 2021, le nombre de classes augmente dans le premier degré public : 257 000, soit +0,2% par rapport à l'année précédente (2). À l'inverse, le nombre de classes est en diminution dans le secteur privé sous contrat (34 900, soit -0,9%). Dans les écoles primaires, qui accueillent environ 2,8 millions d'élèves, les classes peuvent être constituées uniquement d'élèves de niveau préélémentaire, uniquement d'élèves de niveau élémentaire, ou encore être mixtes (3). Les classes mixtes sont toutefois assez peu répandues : 7 400 classes concernées dans les écoles publiques et moins de 1 700 dans les écoles privées sous contrat.

Dans le secteur privé sous contrat, le **nombre d'élèves par classe**, en légère diminution depuis 2018, se stabilise à la rentrée 2021. Plus élevé que dans le public, il est de 24,9 en préélémentaire et de 24,6 en élémentaire (1). Dans le public, la baisse de la taille des classes s'explique principalement par les mesures successives de dédoublements de classes, mises en œuvre depuis

2017. En effet, les classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont été dédoublées à la rentrée 2017. Ce dispositif a été élargi aux classes de CP en éducation prioritaire (REP), de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, et aux classes de CE1 en REP en 2019. En 2015, la taille moyenne des classes de CP en REP+ était de 21,7 élèves. En 2021, elle est de 12,5 élèves (4). Le constat est similaire en REP et pour les classes de CE1. Les classes de grande section de maternelle ont commencé, à la rentrée 2020, à être dédoublées en éducation prioritaire. La mise en œuvre de cette mesure devrait être étalée jusqu'à 2023. Si elles sont toujours plus remplies que celles de CP et de CE1, elles n'accueillent toutefois déjà plus que 15,1 élèves en moyenne en REP+ à la rentrée 2021 contre 23,6 en 2015.

Les classes sont plus chargées dans le secteur privé, qui ne comprend aucune école en éducation prioritaire. En particulier, 14,7% des classes préélémentaires et 10,5% des classes élémentaires accueillent 30 élèves ou plus (5).

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

RERS 2022, DEPP

Précisions

La **source Diapre** est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2021, Diapre couvre 100% des élèves scolarisés dans les écoles publiques et 99,5% des élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat.

Nombre d'élèves par classe (E/C) – Lorsqu'une classe est mixte, le calcul du nombre d'élèves par classe selon le niveau nécessite un traitement particulier. La méthode retenue ici consiste à comptabiliser les élèves dans leurs niveaux

respectifs et à segmenter la classe. Par exemple, si une classe est constituée de 5 élèves de niveau préélémentaire et de 15 élèves de CP, le E/C préélémentaire intégrera les 5 élèves de maternelle au numérateur et 0,25 classe au dénominateur, tandis que le E/C élémentaire intégrera les 15 élèves de CP au numérateur et 0,75 classe au dénominateur.

Classe, école maternelle, élémentaire, primaire – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 22.02.

2 Évolution du nombre de classes selon le secteur

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Public	246 274	247 731	248 635	249 172	251 395	251 052	254 358	256 491	257 039
Privé sous contrat	34 148	34 124	34 811	34 733	35 221	34 975	35 022	35 186	34 865
Public + Privé	280 422	281 855	283 446	283 905	286 616	286 027	289 380	291 677	291 904

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

3 Nombre de classes et d'élèves selon le type d'école et le niveau de formation, à la rentrée 2021

Type d'école	Type de classe	Public		Privé sous contrat		Public + Privé sous contrat	
		Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Écoles maternelles	Classes préélémentaires	58 787	1 322 991	174	4 315	58 961	1 327 306
	Classes élémentaires	107 532	2 317 671	838	20 739	108 370	2 338 410
Écoles primaires	Classes préélémentaires	28 950	650 331	10 536	264 022	39 486	914 353
	Classes élémentaires	54 355	1 172 248	21 657	537 201	76 012	1 709 449
	Classes mixtes	7 415	149 780	1 660	36 910	9 075	186 690
Ensemble des écoles		257 039	5 613 021	34 865	863 187	291 904	6 476 208

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

Note : les élèves d'ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire); les dispositifs ULIS ne sont, par contre, pas comptabilisés parmi les classes.

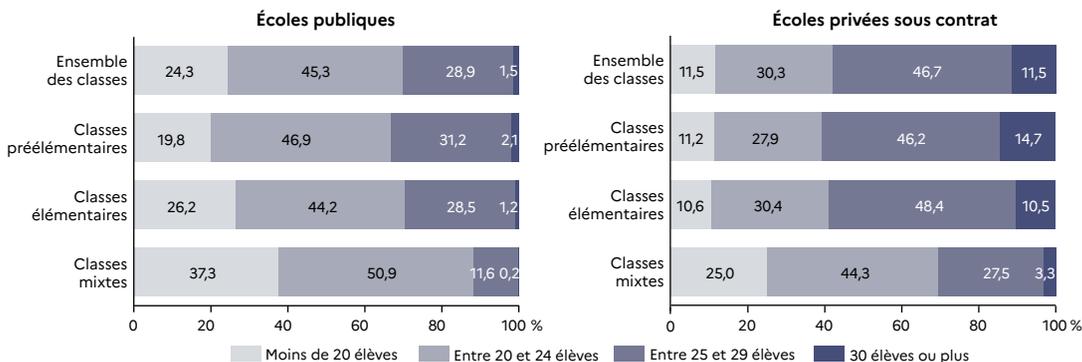
4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation

Niveau	REP+			REP			Public hors EP		
	2015	2018	2021	2015	2018	2021	2015	2018	2021
Petite section	23,3	22,9	22,2	23,4	23,0	22,2	24,8	24,4	23,4
Moyenne section	23,6	23,2	22,3	23,7	23,3	22,2	25,1	24,7	23,5
Grande section	23,6	23,2	15,1	23,7	23,2	18,6	25,0	24,5	22,9
CP	21,7	12,7	12,5	21,8	12,8	12,5	22,5	22,3	21,4
CE1	22,6	14,2	12,6	22,7	21,0	12,8	23,3	23,2	22,4
CE2	22,9	21,7	21,2	23,1	22,2	20,9	24,0	23,9	23,1
CM1	23,0	22,0	21,6	23,3	22,4	21,4	24,3	24,1	23,5
CM2	23,1	22,3	21,8	23,4	22,7	21,7	24,4	24,3	23,7
Total	22,9	19,2	17,5	23,0	20,5	18,0	24,1	23,9	22,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques, hors ULIS.

RERS 2022, DEPP

5 Répartition des classes selon la taille et le type de classe à la rentrée 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

Note : les élèves d'ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire).

À la rentrée 2021, l'enseignement du premier degré en France regroupe 43 900 écoles publiques et 4 700 écoles privées sous contrat. Leur nombre est très variable selon l'académie. Celles qui disposent du plus grand nombre d'écoles sont Versailles (3 300), Lille (3 100), Grenoble (2 700) et Nantes (2 700) (1). La part d'écoles primaires est très variable en fonction de l'académie. À Rennes et Nantes, elles représentent respectivement 77 % et 65 % des écoles, tandis que cette part n'est que de 15 % à Créteil et 19 % à Versailles. La part très importante du secteur privé dans les académies de

Rennes (37 %) et Nantes (31 %) n'explique qu'en partie ces différences (2). La quasi-totalité (96 %) des écoles privées sous contrat sont en effet des écoles primaires. Mais sur le seul champ des écoles publiques, la part d'écoles primaires reste nettement plus élevée à Rennes (67 %) et Nantes (51 %) qu'à Paris (11 %), Créteil (13 %) ou Versailles (16 %).

Dans les DROM, la part d'écoles privées sous contrat est deux fois moins importante qu'en métropole (4,3 % contre 9,8 %). Il n'y a notamment aucune à Mayotte.

Précisions

Élèves de niveau préélémentaire, élémentaire et écoles maternelles, élémentaires, primaires – Tandis que les écoles maternelles n'accueillent que des élèves de niveau préélémentaire, les écoles primaires peuvent accueillir à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire. Dans cette fiche, nous appelons écoles élémentaires les écoles qui n'accueillent que des élèves de niveau élémentaire.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

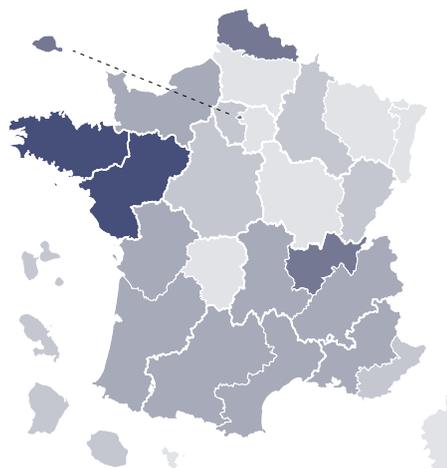
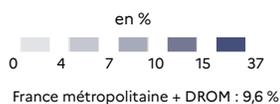
1 Nombre d'écoles par académie à la rentrée 2021

Académies et régions académiques	Public				Privé sous contrat				Public + Privé	Part du privé sous contrat (%)	
	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Total		
Clermont-Ferrand	256	353	543	1 152				112	112	1 264	8,9
Grenoble	614	728	1 092	2 434	4	6	242	252	2 686	9,4	
Lyon	461	480	844	1 785	2	2	281	285	2 070	13,8	
Auvergne-Rhône-Alpes	1 331	1 561	2 479	5 371	6	8	635	649	6 020	10,8	
Besançon	251	305	443	999		2	52	54	1 053	5,1	
Dijon	452	617	523	1 592			55	55	1 647	3,3	
Bourgogne-Franche-Comté	703	922	966	2 591		2	107	109	2 700	4,0	
Bretagne (Rennes)	231	249	965	1 445	15	28	802	845	2 290	36,9	
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	566	753	656	1 975	2	3	120	125	2 100	6,0	
Corse	65	73	111	249		1	4	5	254	2,0	
Nancy-Metz	613	676	684	1 973	2	4	51	57	2 030	2,8	
Reims	260	301	444	1 005		1	52	53	1 058	5,0	
Strasbourg	435	404	450	1 289	3	14	20	37	1 326	2,8	
Grand Est	1 308	1 381	1 578	4 267	5	19	123	147	4 414	3,3	
Amiens	443	611	750	1 804		3	67	70	1 874	3,7	
Lille	868	927	996	2 791	4	3	348	355	3 146	11,3	
Hauts-de-France	1 311	1 538	1 746	4 595	4	6	415	425	5 020	8,5	
Créteil	1 084	1 135	318	2 537	1	7	90	98	2 635	3,7	
Paris	290	285	70	645	1	7	100	108	753	14,3	
Versailles	1 367	1 265	497	3 129	1	9	139	149	3 278	4,5	
Île-de-France	2 741	2 685	885	6 311	3	23	329	355	6 666	5,3	
Normandie	571	751	1 054	2 376		2	192	194	2 570	7,5	
Bordeaux	617	873	930	2 420	1	1	216	218	2 638	8,3	
Limoges	142	214	261	617			17	17	634	2,7	
Poitiers	361	533	513	1 407		2	123	125	1 532	8,2	
Nouvelle-Aquitaine	1 120	1 620	1 704	4 444	1	3	356	360	4 804	7,5	
Montpellier	597	691	580	1 868		4	147	151	2 019	7,5	
Toulouse	582	768	957	2 307	1	4	207	212	2 519	8,4	
Occitanie	1 179	1 459	1 537	4 175	1	8	354	363	4 538	8,0	
Pays de la Loire (Nantes)	437	490	962	1 889	6	21	822	849	2 738	31,0	
Aix-Marseille	715	731	346	1 792	1	6	127	134	1 926	7,0	
Nice	419	427	232	1 078		3	49	52	1 130	4,6	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 134	1 158	578	2 870	1	9	176	186	3 056	6,1	
France métropolitaine	12 697	14 640	15 221	42 558	44	133	4 435	4 612	47 170	9,8	
Guadeloupe	109	113	52	274	1	1	13	15	289	5,2	
Guyane	50	62	62	174			9	9	183	4,9	
La Réunion	152	136	204	492		2	24	26	518	5,0	
Martinique	64	76	78	218		2	9	11	229	4,8	
Mayotte	67	92	29	188					188	0,0	
DROM	442	479	425	1 346	1	5	55	61	1 407	4,3	
France métropolitaine + DROM	13 139	15 119	15 646	43 904	45	138	4 490	4 673	48 577	9,6	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

2 Part des écoles privées sous contrat à la rentrée 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

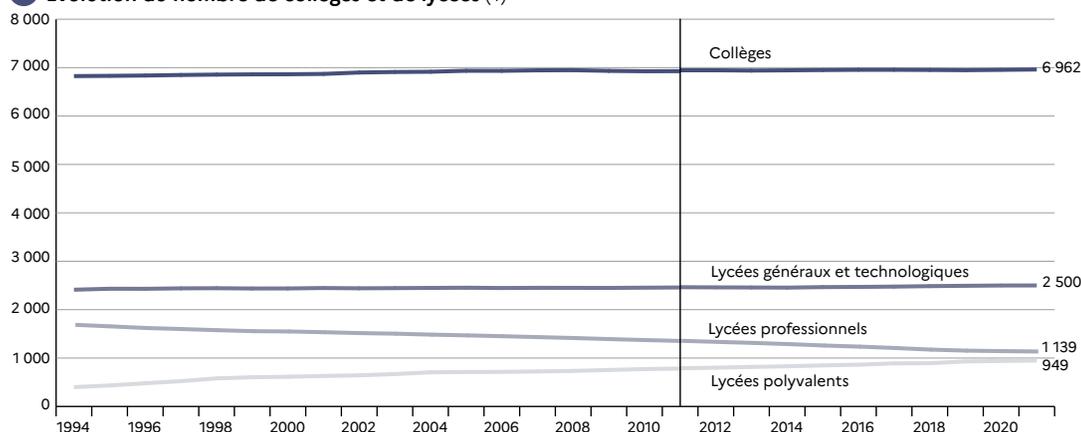
Entre 1960 et 1980, le nombre de collèges croît pour permettre la scolarisation massive des jeunes dans le premier cycle du secondaire. À partir de 1985 (année de création du baccalauréat professionnel), le nombre de lycées du secteur public augmente pour accueillir les élèves plus nombreux dans le second cycle long (général, technologique ou professionnel). Depuis les années 2000, le nombre de lycées professionnels (LP) diminue, tandis que celui des lycées polyvalents (LPO) augmente (1). À la rentrée 2021, le nombre d'établissements publics et privés sous contrat du second degré est de 10 678. Il est relativement stable depuis 2019 (2).

Le nombre global de classes (236 000) augmente à la rentrée 2021 (3). Cette hausse concerne principalement les LPO des secteurs public et privé sous contrat. Le nombre moyen d'élèves par classe au collège a augmenté entre 2010 et 2019 puis s'est stabilisé. Ainsi, en 2021, on compte plus d'un élève supplémentaire par

rapport à 2010. L'entrée au collège de générations très nombreuses et la forte baisse des redoublements dans le premier degré sont les principales explications. Entre les rentrées 2020 et 2021, le nombre de classes diminue au collège mais le nombre d'élèves par classe reste stable : 25,3 (4). Dans les lycées généraux et technologiques à la rentrée 2021, l'effectif moyen par classe atteint 27,4 élèves, en légère baisse par rapport à 2020 (27,7 élèves). Dans les LP, après une période de stabilité depuis 2018, le nombre moyen d'élèves par classe baisse à 17,9 en 2021 (contre 18,3 en 2020).

Les classes sont en moyenne moins chargées dans les lycées privés sous contrat que dans les lycées publics. Dans tous les types de lycées, les effectifs comptent un à deux élèves de moins en moyenne. Au contraire, dans les collèges privés sous contrat, les classes comptent en moyenne 2,5 élèves de plus que celles des collèges publics.

1 Évolution du nombre de collèges et de lycées (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

Précisions

Établissements du second degré – Collèges, lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Nombre moyen d'élèves par classe – C'est le rapport du nombre d'élèves sur le nombre de classes. Sont comptés tous les élèves de l'établissement, quelle que soit la formation suivie, y compris l'enseignement post-baccalauréat.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - Le nombre d'établissements du second degré par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre de divisions (classes) des collèges et lycées par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre moyen d'élèves par division (classe) par secteur d'enseignement et type d'établissement.

2 Évolution du nombre d'établissements du second degré (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Public										
Collèges	5 082	5 128	5 220	5 253	5 290	5 294	5 290	5 289	5 294	5 303
LP	1 177	1 108	1 050	973	874	834	819	806	800	794
LEGT	1 474	1 513	1 551	1 576	1 600	1 608	1 612	1 618	1 624	1 626
dont LPO	389	477	525	582	659	698	702	722	730	738
EREA	82	80	80	80	79	79	78	78	77	76
Total Public	7 815	7 829	7 901	7 882	7 843	7 815	7 799	7 791	7 795	7 799
Privé sous contrat										
Collèges	1 748	1 735	1 715	1 672	1 660	1 661	1 662	1 658	1 660	1 659
LP	482	446	423	403	389	377	359	351	347	345
LEGT	958	925	902	878	866	868	874	875	875	874
dont LPO	45	137	187	190	190	192	191	208	210	211
EREA					1	1	1	1	1	1
Total Privé sous contrat	3 188	3 106	3 040	2 953	2 916	2 907	2 896	2 885	2 883	2 879
Ensemble	11 003	10 935	10 941	10 835	10 759	10 722	10 695	10 676	10 678	10 678

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

1. Voir [1] supra.

3 Évolution du nombre de classes selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Public										
Collèges	116 431	115 614	109 628	106 733	106 697	106 694	106 919	107 272	107 539	107 313
LP	24 041	23 011	22 422	21 658	18 929	18 634	18 459	17 989	17 942	17 931
LEGT	53 248	55 989	56 999	55 924	58 862	62 005	62 334	61 920	61 435	62 112
dont LPO	n.d.	n.d.	20 402	22 378	26 264	29 192	29 455	30 257	30 457	31 028
EREA	1 324	1 149	980	944	904	886	892	880	872	866
Total Public	195 044	195 763	190 029	185 259	185 392	188 219	188 604	188 061	187 788	188 222
Privé sous contrat										
Collèges	25 987	25 747	25 721	25 642	25 877	25 974	26 000	26 077	26 168	26 148
LP	5 239	5 445	5 244	5 033	4 870	4 789	4 603	4 491	4 467	4 449
LEGT	15 705	16 087	16 351	16 646	16 715	17 146	17 419	17 220	17 068	17 222
dont LPO	n.d.	n.d.	5 671	5 886	5 855	6 051	6 044	6 351	6 405	6 488
EREA					12	14	14	14	14	14
Total Privé sous contrat	46 931	47 278	47 316	47 321	47 474	47 923	48 036	47 802	47 717	47 833
Total Ensemble	241 975	243 041	237 345	232 580	232 866	236 142	236 640	235 863	235 505	236 055

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2021, on dénombre 236 055 classes accueillant des élèves du second degré ou du supérieur en lycée (STS, CPGE, etc.).

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Public										
Collèges	23,7	23,3	23,3	23,6	24,3	24,4	24,5	24,7	24,8	24,8
LP	22,0	20,2	20,1	19,0	19,1	18,6	18,4	18,4	18,4	18,0
LEGT	28,6	27,4	27,3	26,8	27,9	27,8	27,6	27,8	27,9	27,6
dont LPO			24,6	23,8	25,2	25,2	25,0	25,1	25,2	24,8
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,1	10,7	10,7	10,6	10,7	10,5
Privé sous contrat										
Collèges	24,9	25,0	24,9	25,6	26,4	26,9	27,1	27,3	27,3	27,4
LP	22,5	19,9	19,7	19,4	18,7	17,9	17,7	17,8	17,6	17,3
LEGT	26,1	24,6	24,6	24,7	25,8	25,9	25,7	26,3	26,8	26,7
dont LPO			22,3	22,0	22,5	22,5	22,5	22,7	23,0	22,8
EREA					14,3	13,9	14,6	14,1	15,0	15,3
Public + Privé sous contrat										
Collèges	23,9	23,7	23,6	24,0	24,7	24,9	25,0	25,2	25,3	25,3
LP	22,1	20,1	20,1	19,1	19,0	18,5	18,3	18,3	18,3	17,9
LEGT	28,0	26,8	26,7	26,3	27,5	27,4	27,2	27,4	27,7	27,4
dont LPO			24,1	23,4	24,7	24,7	24,6	24,7	24,8	24,5
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,2	10,8	10,7	10,7	10,8	10,5

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2021, les classes de LEGT scolarisent en moyenne 27,4 élèves ou étudiants.

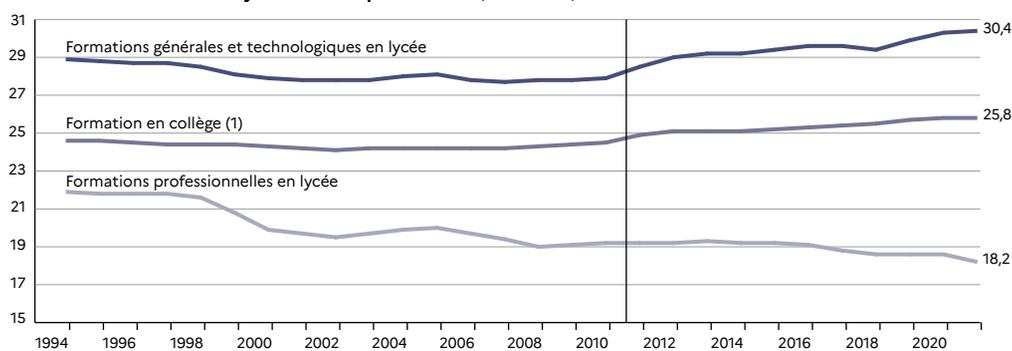
Les établissements du second degré des secteurs public et privé sous contrat scolarisent généralement les élèves dans les **classes** de la sixième à la troisième au collège, celles des formations générales et technologiques dans les LEGT et celles des formations professionnelles dans les LP (2). Des exceptions sont recensées : 4,0% des élèves scolarisés dans les lycées professionnels publics sont des élèves de formations en collège, principalement de classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel (« prépa-métiers »). Les enseignements post-baccalauréat (STS ou CPGE) concernent près d'un élève sur sept dans les LEGT. L'enseignement adapté est essentiellement assuré dans les collèges et dans les EREA.

À la rentrée 2021, le nombre de classes (ou divisions) diminue dans les formations en collège et augmente

dans les formations générales et technologiques en lycée (3). En 2021, le nombre moyen d'élèves par classe dans les formations générales et technologiques en lycée est plus élevé dans le secteur public (30,7) que dans le secteur privé sous contrat (29,6) (4). Au contraire, au collège, le nombre moyen d'élèves est plus élevé dans le secteur privé (27,5) que dans le secteur public (25,3).

Dans les formations professionnelles en lycée, la taille moyenne des classes est de 18,2 élèves (1). C'est dans ces formations que l'évolution est la plus notable : à la rentrée 1994, trois élèves de plus étaient comptabilisés par classe. Dans les autres formations, en collège et en lycée général et technologique, le nombre moyen d'élèves par classe augmente depuis 2008.

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par division (ou classe) selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.
1. Hors Segpa.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Le **nombre moyen d'élèves par classe** est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Ainsi, sont retenus, dans le calcul de la classe de troisième, tous les élèves, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la fiche 2.04 calculé selon le type d'établissement fréquenté et est le même que l'indicateur présent dans la fiche 2.06. Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par structure (E/S) rend compte

des conditions d'enseignement de manière plus précise que le nombre moyen d'élèves par classe. En effet, le E/S prend en compte les différences de taille de toutes les structures, classes entières (ou divisions) comme groupes d'élèves. Il est présenté dans la fiche 8.12.

EREA, LP, LEGT, LPO, Segpa – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Série chronologique : le nombre moyen d'élèves par division (classe) selon le niveau de formation.

2 Répartition des élèves selon le type d'établissement et le niveau de formation à la rentrée 2021, y compris post-bac, en %

	Formations en collège	Enseignement adapté (Segpa)	Formations professionnelles en lycée (1)	Formations générales et technologiques en lycée	STS/CPGE (2)	Ensemble	Nombre total d'élèves	dont élèves du 2 ^d degré
Public								
Collèges	97,0	3,0	ε	ε		100,0	2 657 312	2 657 312
LP	4,0		92,9	0,6	2,5	100,0	322 390	314 197
LEGT	0,5		11,8	74,1	13,6	100,0	1 716 214	1 482 920
dont LPO	1,0		26,3	61,7	11,1	100,0	770 430	685 179
EREA	7,3	30,5	60,1	1,6	0,6	100,0	9 053	9 003
Privé sous contrat								
Collèges	99,4	0,6				100,0	717 097	717 097
LP	7,1	0,1	89,4	0,5	2,9	100,0	77 190	74 969
LEGT	0,7	ε	10,7	75,2	13,3	100,0	460 508	399 137
dont LPO	2,2	ε	32,5	48,1	17,2	100,0	148 073	122 556
EREA		53,3	46,7			100,0	214	214

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris les préparations diverses pré-bac et formations complémentaires de niveaux 3 et 4.

2. Y compris les préparations diverses post-bac et formations complémentaires de niveau 5.

LECTURE : 74,1 % des élèves accueillis dans les LEGT du secteur public suivent des formations générales et technologiques en lycée.

RERS 2022, DEPP

3 Évolution du nombre de divisions (ou classes) selon le niveau de formation

	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2020/2021
Public									
Formations en collège (1)	103 308	101 399	101 762	101 936	102 155	102 566	102 860	102 634	-226
Segpa	7 822	6 872	6 334	6 150	6 147	6 110	6 088	6 054	-34
Formations professionnelles en lycée	28 392	28 878	27 322	27 648	27 662	27 508	27 565	27 749	184
Formations GT en lycée	41 850	39 127	40 740	42 928	42 864	42 085	41 245	41 548	304
Total Public	181 372	176 275	176 158	178 662	178 829	178 268	177 758	177 986	228
Privé sous contrat									
Formations en collège (1)	26 093	25 931	26 020	26 091	26 118	26 178	26 275	26 251	-25
Segpa	292	329	375	365	362	367	362	361	-1
Formations professionnelles en lycée	7 050	7 056	6 862	6 871	6 828	6 750	6 710	6 697	-14
Formations GT en lycée	11 712	11 638	11 665	11 988	12 044	11 831	11 626	11 719	93
Total Privé sous contrat	45 147	44 953	44 923	45 316	45 352	45 126	44 973	45 027	54
Total Public + Privé	226 519	221 228	221 081	223 978	224 181	223 394	222 731	223 013	282

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Y compris 3^e « prépa-métiers ».

RERS 2022, DEPP

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par division (ou classe) selon le niveau de formation

	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Public								
Formations en collège (1)	24,0	24,2	24,9	24,9	25,1	25,3	25,4	25,3
Segpa	13,5	13,3	13,3	13,0	13,1	13,4	13,6	13,6
Formations professionnelles en lycée	20,0	19,1	19,3	18,9	18,7	18,7	18,8	18,3
Formations GT en lycée	28,8	28,5	30,0	30,1	29,9	30,3	30,7	30,7
Privé sous contrat								
Formations en collège (1)	25,0	25,6	26,5	27,0	27,2	27,4	27,3	27,5
Segpa	13,9	12,6	11,6	11,5	11,5	11,7	12,0	12,2
Formations professionnelles en lycée	19,8	19,6	18,8	18,2	18,0	18,1	18,0	17,7
Formations GT en lycée	25,7	25,9	27,4	27,7	27,6	28,4	29,2	29,6

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Y compris 3^e « prépa-métiers ».

RERS 2022, DEPP

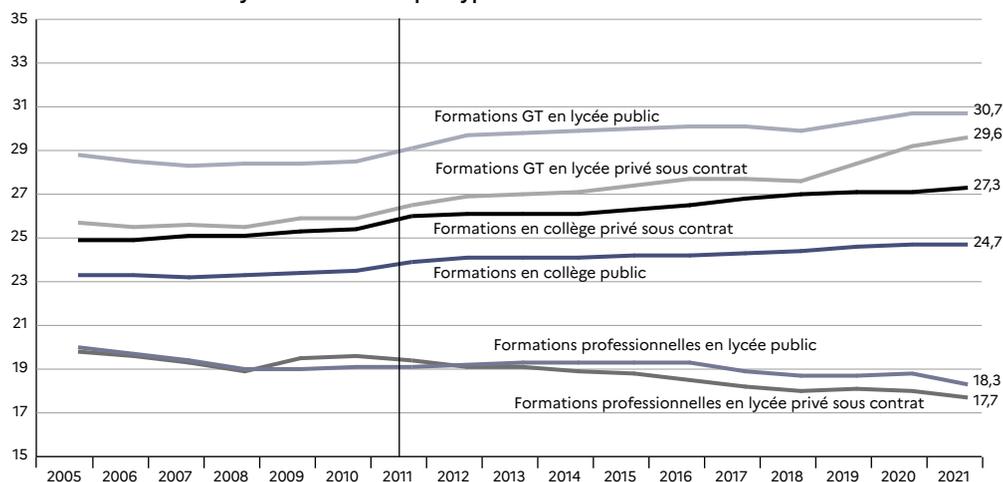
Les **classes** (ou divisions) des formations générales et technologiques en lycée sont les plus chargées du second degré (30,4 élèves) (2). Au contraire, la taille moyenne des classes est la plus faible dans les formations professionnelles en lycée (18,2 élèves par classe), avec des disparités selon le domaine et selon le diplôme préparé (20,0 en baccalauréat professionnel contre 13,3 en CAP). Dans les formations en collège, les classes des établissements publics et privés sous contrat comptent 25,2 élèves en moyenne.

La taille des classes est différente selon le secteur d'enseignement (3). Pour les formations en collège, le nombre moyen d'élèves par classe dans le secteur privé sous contrat est plus élevé que dans le secteur public (respectivement 27,3 et 24,7 élèves) (1). Dans les formations générales et technologiques en lycée, les plus chargées, les classes des établissements publics comptent en moyenne un élève de plus que celles

des établissements privés sous contrat. Enfin, dans les formations professionnelles en lycée, les classes du secteur public sont légèrement plus chargées que celles du secteur privé sous contrat (18,3 et 17,7 élèves). La taille moyenne des classes du domaine des « services » est plus importante dans le secteur public (21,2 contre 19,4), ce qui explique en partie cet écart. De manière générale, les classes du domaine de la « production » ont de plus faibles effectifs que celles du domaine des services.

En quinze ans, le nombre d'élèves par classe a légèrement augmenté en collège (+1,4 élève dans le secteur public et +2,4 dans le secteur privé sous contrat) ainsi que pour les formations générales et technologiques en lycée (+2,2 dans le secteur public et +4,1 dans le secteur privé sous contrat). Il a baissé pour les formations professionnelles en lycée (-1,4 élève dans le secteur public et -1,9 dans le secteur privé sous contrat).

1 Évolution de la taille moyenne des classes par type d'établissement



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Le **nombre moyen d'élèves par classe** est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Dans le calcul de la classe de troisième par exemple, tous les élèves sont retenus, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la fiche 2.04,

qui est calculé selon le type d'établissement fréquenté. En revanche, la comparaison avec l'indicateur présent dans la fiche 2.05 est possible. Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par structure (E/S) rend compte des conditions d'enseignement de manière plus précise que le nombre moyen d'élèves par classe. En effet, le E/S prend en compte les différences de taille de toutes les structures, classes entières (ou divisions) comme groupes d'élèves. Il est présenté dans la fiche 8.12.

2 Répartition des classes (ou divisions) selon la taille et le nombre moyen d'élèves à la rentrée 2021, en %

Classes	14 élèves et moins	15 à 19 élèves	20 à 24 élèves	25 à 29 élèves	30 à 34 élèves	35 à 39 élèves	40 élèves et plus	Total	Nombre de classes	Nombre moyen d'élèves/classe
Sixième	1,0	3,6	29,0	53,4	12,8	0,2	ε	100,0	32 524	25,7
Cinquième	0,8	2,5	26,9	55,4	14,2	0,2	ε	100,0	31 757	26,0
Quatrième	0,9	2,6	26,3	57,0	13,1	0,2	ε	100,0	31 989	26,0
Troisième	1,9	4,1	30,0	52,0	11,6	0,2	ε	100,0	32 594	25,4
Total de la sixième à la troisième	1,2	3,2	28,0	54,4	12,9	0,2	ε	100,0	128 885	25,8
Segpa	50,0	48,8	1,0	0,3	ε	ε	ε	100,0	6 416	13,6
Total formations en collège (1)	3,5	5,4	26,8	51,9	12,3	0,2	ε	100,0	135 301	25,2
Public	3,7	5,6	29,9	54,2	6,6	ε	ε	100,0	108 689	24,7
Privé sous contrat	2,4	4,6	13,9	42,4	35,5	1,0	0,1	100,0	26 612	27,3
CAP production seul	72,8	15,2	9,4	2,1	0,5	ε	ε	100,0	4 920	12,3
CAP services seul	55,4	22,8	14,5	5,1	2,0	0,1	ε	100,0	3 216	14,8
Total CAP	65,9	18,2	11,4	3,3	1,1	ε	ε	100,0	8 135	13,3
Bac pro, BMA production seul	35,7	21,5	28,9	10,4	3,3	0,1	0,1	100,0	11 878	17,5
Bac pro, BMA services seul	15,7	19,9	27,1	19,9	15,9	1,4	0,1	100,0	13 760	22,1
Total Bac pro/BMA	25,0	20,6	28,0	15,5	10,1	0,8	0,1	100,0	25 639	20,0
Total formations professionnelles en lycée (2)	35,8	19,8	23,6	12,4	7,8	0,6	0,1	100,0	34 445	18,2
Public	35,3	19,1	25,0	12,4	7,8	0,4	ε	100,0	27 749	18,3
Privé sous contrat	37,6	23,0	17,5	12,4	7,8	1,4	0,4	100,0	6 697	17,7
Seconde GT	1,1	1,0	5,6	12,7	51,0	27,9	0,6	100,0	17 966	31,8
Première GT	2,1	3,4	10,1	19,3	45,9	19,0	0,3	100,0	17 839	30,0
Terminale GT	2,7	3,7	10,7	21,6	47,6	13,6	0,2	100,0	17 461	29,4
Total formations GT en lycée	1,9	2,6	8,8	17,8	48,2	20,2	0,4	100,0	53 267	30,4
Public	1,3	2,1	8,6	16,8	50,8	20,3	ε	100,0	41 548	30,7
Privé sous contrat	4,1	4,5	9,4	21,6	38,9	19,9	1,6	100,0	11 719	29,6

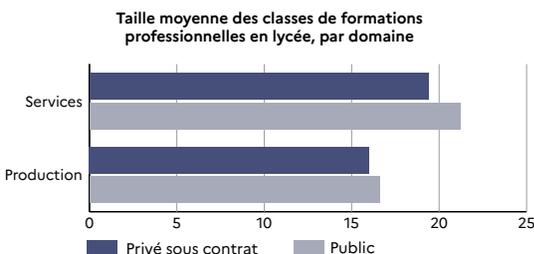
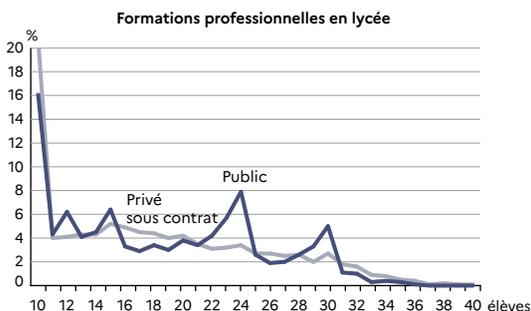
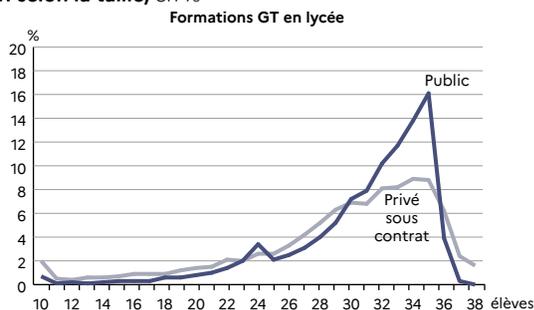
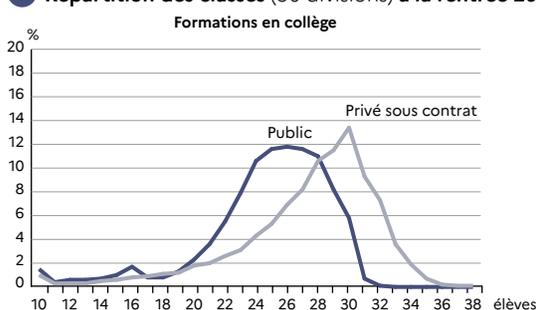
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris dispositifs relais.

2. Y compris le brevet de technicien, les formations complémentaires de niveaux 3 et 4 et les préparations diverses pré-bac.

RERS 2022, DEPP

3 Répartition des classes (ou divisions) à la rentrée 2021 selon la taille, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

Lecture : 11,8% des classes de formations en collège dans les établissements publics accueillent exactement 26 élèves, contre 6,9% dans l'enseignement privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

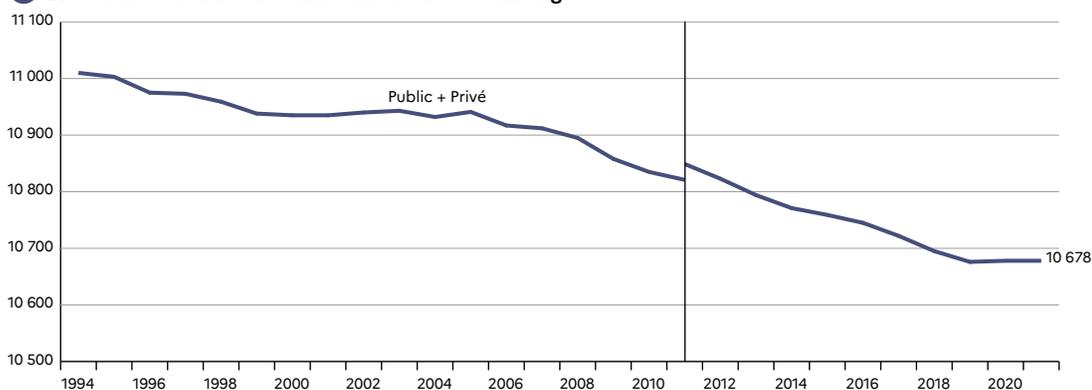
Sur le territoire national, le nombre d'établissements du second degré a diminué entre les rentrées 1994 et 1999. Après une période de relative stabilité, il a à nouveau diminué entre les rentrées 2006 et 2019. Depuis 1994, cela représente près de 300 établissements en moins, presque essentiellement des établissements privés sous contrat (1). Une partie des disparitions correspond en fait à des regroupements administratifs de LP et LEGT pour former des lycées polyvalents (LPO). À la rentrée 2021, le nombre d'établissements est de 10 678, dont 388 dans les DROM (2). Les différences entre académies sont le reflet conjugué de la démographie et de la taille des établissements. Quatre académies de France métropolitaine totalisent à elles seules plus de 25% des établissements : Versailles, Créteil, Lille et Nantes.

Deux tiers des lycées sont des lycées d'enseignement général et technologique. Parmi ces derniers, plus d'un

tiers sont des lycées polyvalents (LPO). Au total, 57,4% des lycées proposent des formations professionnelles (lycée professionnel et LPO), avec toutefois des disparités géographiques : un lycée sur trois à Paris contre plus de sept sur dix dans les académies de Besançon, Dijon, Martinique, Montpellier et de La Réunion (3).

Au niveau national, près de 2 879 établissements du second degré relèvent du secteur privé sous contrat. La part du secteur privé sous contrat est la plus élevée dans les académies de Rennes, Nantes et Paris. À l'exception de l'académie de Nice et de celles des DROM, 76 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics couvrent l'ensemble du territoire (2). Les académies de Versailles et de Lille disposent chacune de plus de cinq EREA et Mayotte dispose d'un EREA dans le secteur privé.

1 Évolution du nombre d'établissements du second degré



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

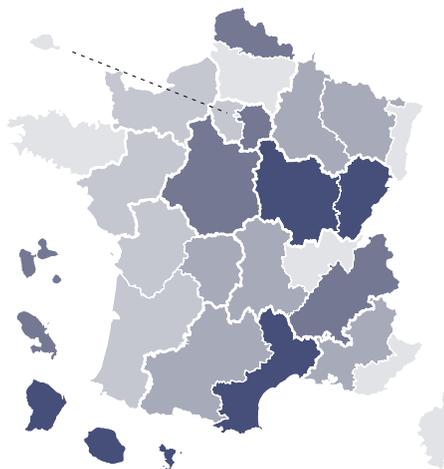
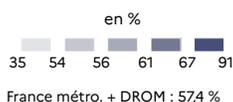
2 Nombre d'établissements du second degré par académie à la rentrée 2021

Académies et régions académiques	Public						Privé sous contrat					Public + Privé	Part du privé sous contrat (%)
	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	EREA	Total	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	Total		
Clermont-Ferrand	138	17	31	14	3	189	49	9	23	5	81	270	30,0
Grenoble	247	27	80	51	4	358	80	29	40	7	149	507	29,4
Lyon	216	44	68	20	3	331	96	38	54	4	188	519	36,2
Auvergne-Rhône-Alpes	601	88	179	85	10	878	225	76	117	16	418	1296	32,3
Besançon	107	18	28	16	2	155	36	11	8	1	55	210	26,2
Dijon	158	13	44	26	3	218	24	2	16	13	42	260	16,2
Bourgogne-Franche-Comté	265	31	72	42	5	373	60	13	24	14	97	470	20,6
Bretagne (Rennes)	213	36	62	18	4	315	172	16	62	21	250	565	44,2
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	230	37	50	18	3	320	56	10	23	10	89	409	21,8
Corse	29	4	9	4	1	43	2		2		4	47	8,5
Nancy-Metz	216	33	59	30	3	311	39	25	29		93	404	23,0
Reims	130	17	39	16	2	188	30	7	14	4	51	239	21,3
Strasbourg	147	15	53	28	1	216	24	7	21		52	268	19,4
Grand Est	493	65	151	74	6	715	93	39	64	4	196	911	21,5
Amiens	173	36	46	13	2	257	44	18	25		87	344	25,3
Lille	327	72	87	30	6	492	112	13	56	25	181	673	26,9
Hauts-de-France	500	108	133	43	8	749	156	31	81	25	268	1017	26,4
Créteil	364	33	133	86	3	533	68	12	48	8	128	661	19,4
Paris	114	29	70	19	3	216	64		66	10	130	346	37,6
Versailles	425	41	152	79	7	625	104	11	68	16	183	808	22,6
Île-de-France	903	103	355	184	13	1374	236	23	182	34	441	1815	24,3
Normandie	305	35	89	40	5	434	84	21	43	9	148	582	25,4
Bordeaux	260	58	73	22	5	396	90	25	36	1	151	547	27,6
Limoges	77	18	23	7	1	119	10	2	7	3	19	138	13,8
Poitiers	159	30	44	11	4	237	42	2	14	6	58	295	19,7
Nouvelle-Aquitaine	496	106	140	40	10	752	142	29	57	10	228	980	23,3
Montpellier	201	20	57	34	2	280	59	6	25	16	90	370	24,3
Toulouse	241	40	76	33	3	360	79	29	36	5	144	504	28,6
Occitanie	442	60	133	67	5	640	138	35	61	21	234	874	26,8
Pays de la Loire (Nantes)	252	32	70	29	3	357	164	18	67	23	249	606	41,1
Aix-Marseille	210	37	62	29	3	312	70	17	54	15	141	453	31,1
Nice	144	20	39	15		203	33	8	21	4	62	265	23,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	354	57	101	44	3	515	103	25	75	19	203	718	28,3
France métropolitaine	5 083	762	1 544	688	76	7 465	1 631	336	858	206	2 825	10 290	27,5
Guadeloupe	46	7	17	8		70	6	5	5	1	16	86	18,6
Guyane	31	2	11	8		44	6		3	1	9	53	17,0
Martinique	43	9	14	7		66	7	2	5	2	14	80	17,5
Mayotte	22	1	10	9		33					1(1)	34	2,9
La Réunion	78	13	30	18		121	9	2	3	1	14	135	10,4
DROM	220	32	82	50	0	334	28	9	16	5	54	388	13,9
France métropolitaine + DROM	5 303	794	1 626	738	76	7 799	1 659	345	874	211	2 879	10 678	27,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.
1. Il s'agit d'un EREA.

RERS 2022, DEPP

3 Part des lycées proposant un enseignement professionnel à la rentrée 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

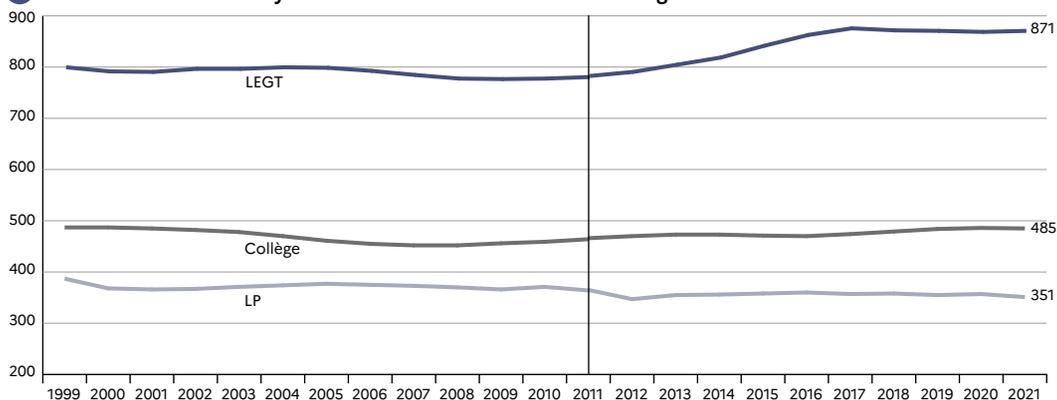
Les établissements scolaires de France sont de tailles extrêmement variées : 485 élèves en moyenne pour les collèges, 871 pour les LEGT et 351 pour les LP (1). L'effectif moyen des collèges atteint 501 élèves dans le secteur public et 432 élèves dans le secteur privé sous contrat (2). La taille moyenne des LP par secteur varie encore plus que celle des collèges : 406 élèves pour les LP publics et 224 élèves pour ceux du privé sous contrat. Plus de trois LP privés sous contrat sur quatre comptent moins de 300 élèves (3). En LEGT, l'effectif moyen est de 1 055 élèves pour le secteur public et 527 élèves pour le secteur privé sous contrat.

Un peu plus de deux LEGT sur cinq dans le secteur public et un sur quatre dans le secteur privé sous contrat sont des lycées polyvalents (LPO). La taille moyenne de ces

établissements est proche de celle de l'ensemble des LEGT pour le secteur public (1 044 contre 1 055) mais est, en revanche, beaucoup plus grande pour le secteur privé sous contrat (702 contre 527).

La taille des établissements évolue au cours du temps. L'effectif moyen des collèges a ainsi baissé entre 1999 et 2007 (de 487 à 452), avant de remonter : 485 à la rentrée 2021. En LP, les effectifs moyens ont connu une diminution entre 1999 et 2012 (387 à 347) et restent stables depuis cette date. Enfin, après avoir légèrement baissé entre 1999 et 2010 (800 à 778), le nombre moyen d'élèves accueillis en LEGT augmente très fortement entre 2012 et 2017 (+85) avant de se stabiliser. Il est de 871 à la rentrée 2021.

1 Évolution de la taille moyenne des établissements du second degré



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2022, DEPP

Précisions

La taille des établissements scolaires prend en compte l'intégralité des élèves scolarisés dans l'établissement (y compris l'enseignement adapté et l'enseignement post-baccalauréat) ou dans les annexes qui peuvent lui être rattachées.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - La taille des collèges selon le secteur d'enseignement.
 - La taille des lycées généraux et technologiques selon le secteur d'enseignement.
 - La taille des lycées professionnels selon le secteur d'enseignement.

2 Répartition des établissements et des élèves selon le type et la taille de l'établissement à la rentrée 2021

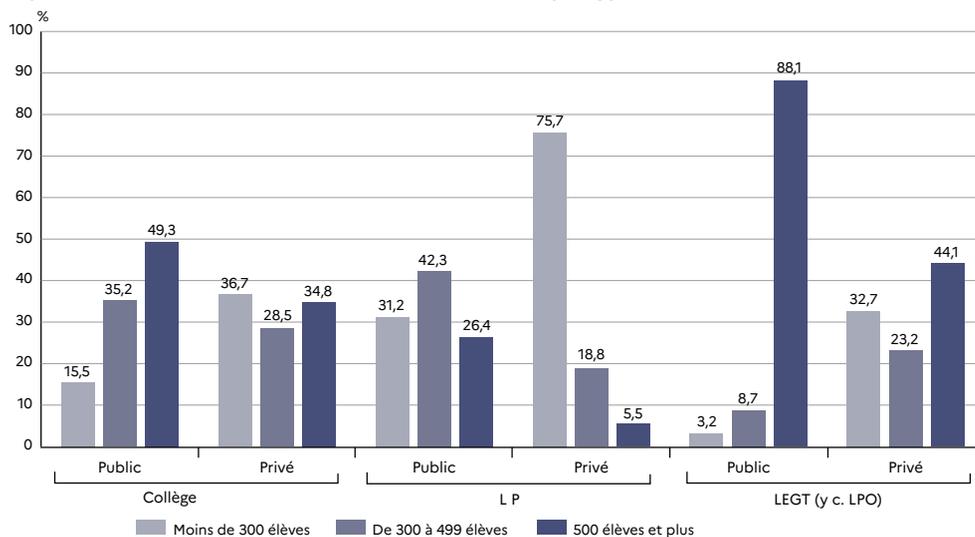
		Public				Privé sous contrat			
		Établissements		Élèves		Établissements		Élèves	
		Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Effectifs	%
Collège	Moins de 100 élèves	46	0,9	3 510	0,1	130	7,8	9 269	1,3
	De 100 à 299 élèves	777	14,7	171 521	6,5	479	28,9	96 348	13,4
	De 300 à 499 élèves	1 866	35,2	762 562	28,7	472	28,5	188 421	26,3
	De 500 à 699 élèves	1 840	34,7	1 087 880	40,9	313	18,9	185 171	25,8
	De 700 à 899 élèves	661	12,5	511 621	19,3	163	9,8	127 466	17,8
	900 élèves et plus	113	2,1	120 218	4,5	102	6,1	110 422	15,4
	Total	5 303	100,0	2 657 312	100,0	1 659	100,0	717 097	100,0
	Taille moyenne	501 élèves				432 élèves			
LP	Moins de 100 élèves	8	1,0	675	0,2	65	18,8	3 819	4,9
	De 100 à 299 élèves	240	30,2	52 822	16,4	196	56,8	37 076	48,0
	De 300 à 499 élèves	336	42,3	131 829	40,9	65	18,8	24 943	32,3
	De 500 à 699 élèves	157	19,8	91 238	28,3	16	4,6	8 755	11,3
	De 700 à 899 élèves	38	4,8	29 961	9,3	2	0,6	1 633	2,1
	900 élèves et plus	15	1,9	15 865	4,9	1	0,3	964	1,2
	Total	794	100,0	322 390	100,0	345	100,0	77 190	100,0
	Taille moyenne	406 élèves				224 élèves			
LEGT	Moins de 100 élèves	8	0,5	407	0,0	68	7,8	4 269	0,9
	De 100 à 299 élèves	44	2,7	9 961	0,6	218	24,9	44 615	9,7
	De 300 à 499 élèves	142	8,7	58 589	3,4	203	23,2	80 502	17,5
	De 500 à 699 élèves	192	11,8	115 171	6,7	169	19,3	101 417	22,0
	De 700 à 899 élèves	249	15,3	199 257	11,6	89	10,2	70 541	15,3
	De 900 à 1 199 élèves	427	26,3	449 432	26,2	63	7,2	64 803	14,1
	De 1 200 à 1 499 élèves	300	18,5	399 440	23,3	44	5,0	58 095	12,6
	1 500 élèves et plus	264	16,2	483 957	28,2	20	2,3	36 266	7,9
	Total	1 626	100,0	1 716 214	100,0	874	100,0	460 508	100,0
		Taille moyenne	1 055 élèves				527 élèves		
dont LPO	Moins de 100 élèves					7	3,3	587	0,4
	De 100 à 299 élèves	20	2,7	4 656	0,6	28	13,3	5 714	3,9
	De 300 à 499 élèves	75	10,2	30 979	4,0	44	20,9	17 173	11,6
	De 500 à 699 élèves	106	14,4	63 387	8,2	52	24,6	31 324	21,2
	De 700 à 899 élèves	117	15,9	93 511	12,1	21	10,0	16 687	11,3
	De 900 à 1 199 élèves	173	23,4	182 842	23,7	21	10,0	21 673	14,6
	De 1 200 à 1 499 élèves	124	16,8	163 914	21,3	27	12,8	35 471	24,0
	1 500 élèves et plus	123	16,7	231 141	30,0	11	5,2	19 444	13,1
	Total	738	100,0	770 430	100,0	211	100,0	148 073	100,0
		Taille moyenne	1 045 élèves				702 élèves		

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2022, DEPP

Lecture : 14,7% des collèges publics ont une taille comprise entre 100 et 299 élèves, 6,5% des collégiens du secteur public sont scolarisés dans un établissement comptant entre 100 et 299 élèves.

3 Répartition des établissements selon le nombre d'élèves par type et secteur à la rentrée 2021



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2022, DEPP

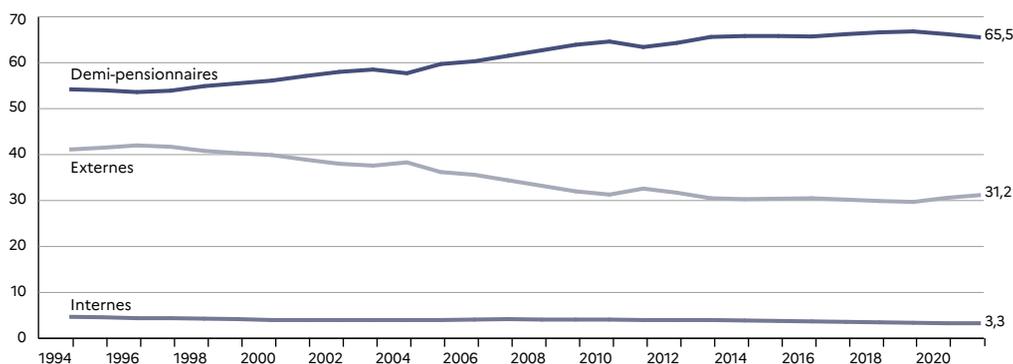
À la rentrée 2021, les deux tiers des élèves du second degré, des établissements publics ou privés sous contrat, sont **demi-pensionnaires** (3 702 200 élèves) et 3,3% sont **internes** (185 800). Depuis 1994, la part des demi-pensionnaires a augmenté de 11,3 points aux dépens des **externes** (-9,9) et des internes (-1,4) (1). Dans les établissements du second degré, 3,89 millions d'élèves, internes et demi-pensionnaires prennent leur repas de midi à la cantine à la rentrée 2021 (2).

En 2021, pour la première fois depuis 2000, les élèves du second degré public sont un peu moins souvent demi-pensionnaires que dans le privé sous contrat (65,3% contre 66,3%). Dans les établissements du secteur public, la part des demi-pensionnaires est passée de 67,0% en 2019, à 66,2% en 2020 et 65,3% en 2021. Au cours de la même période cette part est restée stable, passant de 66,1% à 66,3% dans les établissements du secteur privé sous contrat.

Le régime de l'internat est très légèrement plus fréquent dans le secteur privé (3,5% des élèves) que dans le secteur public (3,2%). Tous secteurs confondus, il est peu développé dans les formations en collège, où il concerne moins d'un élève sur cent (3). Les élèves des formations générales et technologiques en lycée sont un peu plus souvent que la moyenne en internat : 5,4% des élèves contre 3,3% en moyenne dans le second degré. Le régime de l'internat est plus fréquent dans l'enseignement professionnel : 12,4% des élèves de formations professionnelles en lycée sont internes à la rentrée 2021.

La forte proportion d'internes observée dans les EREA (35,9%) s'explique notamment par le fait que ces établissements, peu répandus, conduisent à une scolarisation plus souvent éloignée du domicile familial (4). Au total, en ajoutant les élèves qui suivent des formations post-baccalauréat (STS et CPGE), 218 700 élèves sont internes.

1 Évolution de la répartition des élèves selon leur mode d'hébergement



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Un établissement qui a des internes ou des demi-pensionnaires n'a pas pour autant automatiquement un internat ou une demi-pension, les élèves internes ou demi-pensionnaires pouvant être « hébergés » dans un autre établissement que celui qui les scolarise.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques : les établissements et les structures.
- Voir la fiche 2.10 pour les données statistiques sur les services d'internat.

2 Évolution des modes d'hébergement des élèves du second degré

		2000		2010		2015		2019		2020		2021	
		Effectifs	%										
Public	Demi-pensionnaires	2 573 496	57,3	2 774 799	65,8	2 905 284	66,5	2 994 647	67,0	2 962 013	66,2	2 912 611	65,3
	Externes	1 759 438	39,2	1 277 428	30,3	1 299 272	29,8	1 323 784	29,6	1 367 424	30,6	1 406 220	31,5
	Internes	158 140	3,5	161 701	3,8	161 944	3,7	150 052	3,4	144 185	3,2	144 601	3,2
	Total	4 491 074	100,0	4 213 928	100,0	4 366 500	100,0	4 468 483	100,0	4 473 622	100,0	4 463 432	100,0
Privé	Demi-pensionnaires	560 753	51,1	665 798	60,1	719 166	63,0	779 158	66,1	780 945	66,0	789 547	66,3
	Externes	472 310	43,0	386 415	34,9	373 546	32,7	355 860	30,2	361 785	30,6	360 666	30,3
	Internes	64 244	5,9	55 940	5,0	49 704	4,4	43 435	3,7	40 691	3,4	41 204	3,5
	Total	1 097 307	100,0	1 108 153	100,0	1 142 416	100,0	1 178 453	100,0	1 183 421	100,0	1 191 417	100,0
Ensemble	Demi-pensionnaires	3 134 249	56,1	3 440 597	64,6	3 624 450	65,8	3 773 805	66,8	3 742 958	66,2	3 702 158	65,5
	Externes	2 231 748	39,9	1 663 843	31,3	1 672 818	30,4	1 679 644	29,7	1 729 209	30,6	1 766 886	31,2
	Internes	222 384	4,0	217 641	4,1	211 648	3,8	193 487	3,4	184 876	3,3	185 805	3,3
	Total	5 588 381	100,0	5 322 081	100,0	5 508 916	100,0	5 646 936	100,0	5 657 043	100,0	5 654 849	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2022, DEPP

3 Évolution de la répartition des élèves du second degré selon le mode d'hébergement et le type de formation, en %

		1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021
Formations en collège	Demi-pensionnaires	55,2	58,0	62,1	68,8	70,5	71,2	71,7	71,0	70,7
	Externes	43,5	40,9	36,9	30,3	28,8	28,2	27,7	28,5	28,7
	Internes	1,4	1,1	1,0	0,9	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5
	Total	100,0								
Formations générales et technologiques en lycée	Demi-pensionnaires	56,0	56,9	60,3	63,2	63,7	64,2	63,9	63,2	62,0
	Externes	36,5	36,6	33,1	29,9	29,9	30,0	30,4	31,3	32,5
	Internes	7,5	6,6	6,6	6,9	6,3	5,8	5,7	5,4	5,4
	Total	100,0								
Formations professionnelles en lycée	Demi-pensionnaires	44,6	44,8	47,9	48,8	47,9	48,7	48,9	48,2	46,3
	Externes	41,8	43,1	40,1	38,3	38,8	38,5	38,5	39,5	41,3
	Internes	13,6	12,1	12,0	12,9	13,3	12,8	12,6	12,3	12,4
	Total	100,0								
Second degré adapté	Demi-pensionnaires	50,7	59,4	61,1	65,1	65,0	66,1	66,8	67,2	67,0
	Externes	45,5	36,9	35,2	31,7	32,0	31,1	30,6	30,5	30,8
	Internes	3,8	3,7	3,7	3,1	3,0	2,8	2,6	2,3	2,3
	Total	100,0								
Ensemble	Demi-pensionnaires	54,0	56,1	59,7	64,6	65,8	66,6	66,8	66,2	65,5
	Externes	41,5	39,9	36,2	31,3	30,4	29,9	29,7	30,6	31,2
	Internes	4,6	4,0	4,0	4,1	3,8	3,5	3,4	3,3	3,3
	Total	100,0								

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2022, DEPP

4 Répartition des élèves du second degré et du post-bac selon le mode d'hébergement et le type d'établissement à la rentrée 2021, en %

		Collège	ERA	LP	LEGT	Total	dont post-bac
Ensemble	Demi-pensionnaires	70,8	53,1	45,5	56,8	64,0	35,9
	Externes	28,8	11,0	41,8	36,3	32,4	53,3
	Internes	0,5	35,9	12,7	6,8	3,7	10,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectifs	3 374 409	9 267	399 580	2 176 722	5 959 978	305 129
dont Public	Demi-pensionnaires	69,0	53,8	46,7	59,8	64,1	42,4
	Externes	30,7	9,6	39,9	33,3	32,2	45,8
	Internes	0,3	36,6	13,4	6,9	3,7	11,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectifs	2 657 312	9 053	322 390	1 716 214	4 704 969	241 537

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2022, DEPP

Dans le second degré public en France métropolitaine et dans les DROM, 7 708 établissements ont été recensés en 2021, hors établissements régionaux d'enseignement adapté (2). Parmi ces établissements, 781 sont regroupés dans 389 cités scolaires.

Ces ensembles immobiliers du second degré occupent une surface cadastrale de 165 millions de m², dont 44 millions de m² bâtis (3). La surface plancher totale s'élève à 81 millions de m². La surface développée est de 17 m² en moyenne par élève (4). Cette moyenne varie selon le type d'établissement, de 15 m² dans les collèges à 33 m² dans les lycées professionnels (LP), hors cités scolaires.

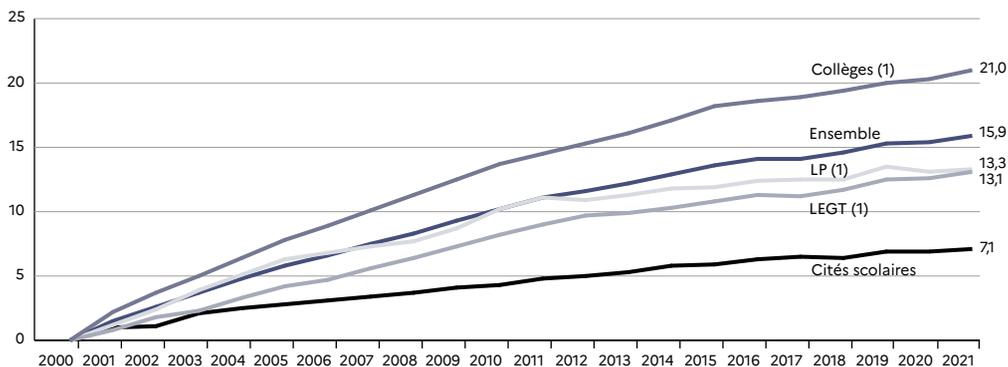
Les deux tiers de la surface plancher des cités scolaires et près de la moitié de celle des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ont été construits avant 1970. Les bâtiments des collèges sont les plus récents : 21% d'entre eux ont été construits ou reconstruits depuis 2000. Dans les LP, les LEGT ou les cités scolaires, les nouveaux chantiers de construction sont proportionnellement moins nombreux (1).

Les capacités d'accueil sont globalement occupées à 80%. Le taux d'occupation dépasse 90% dans un tiers des établissements. En moyenne, on comptabilise une place de centre de documentation et d'information pour 13 élèves.

La quasi-totalité des ensembles immobiliers est dotée d'au moins une salle informatique (98%). L'équipement en terminaux (fixes + mobiles) est quatre fois plus élevé dans le second degré (53 terminaux pour 100 élèves) que dans le premier degré (13 terminaux pour 100 élèves) (5).

La part des ensembles immobiliers pourvus d'un internat (22%) diffère suivant le type d'établissement : 5% des collèges, plus de la moitié des lycées et près des trois quarts des cités scolaires. Le taux d'occupation des internats est aussi plus faible dans les collèges (63%) que dans les autres types d'ensembles immobiliers où quatre lits sur cinq sont occupés.

1 Évolution de la part des bâtiments construits depuis 2000, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public.

1. Établissements hors cité scolaire.

LECTURE : en 2021, 21,0% des bâtiments des collèges ont une date de construction postérieure à 2000.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Cités scolaires, ensemble immobilier du second degré, surface bâtie, surface non bâtie, surface plancher, surface développée, capacités d'accueil, terminaux (fixes et mobiles), internat – Voir « Glossaire ».

Source

DEPP, enquête sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré, enquête MicroTic sur l'équipement informatique dans le secteur public.

2 Répartition du nombre d'établissements répondants en 2021-2022

	Collèges	LEGT	LP	Ensemble	Nombre de cités scolaires
Nombre d'établissements hors cité scolaire	5 040	1 242	645	6 927	
Nombre d'établissements en cité scolaire	263	371	147	781	389
Nombre total d'établissements	5 303	1 613	792	7 708	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2022, DEPP

LECTURE : en septembre 2021, on a recensé 7 708 établissements dans le second degré public, répartis entre 6 927 établissements hors cité scolaire et 781 en cité scolaire.

3 Surfaces en 2021-2022

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface cadastrale (2)	82 600	46 000	17 600	18 700	164 900
dont surfaces non bâties :	60 500	33 800	12 400	14 200	120 900
- cours de récréation	13 900	6 200	1 900	2 700	24 800
- parkings découverts	8 100	4 400	1 800	2 000	16 200
- aires sportives découvertes	6 200	3 300	900	1 700	12 100
- espaces verts	31 300	18 900	7 200	7 400	64 800
dont surfaces bâties	21 900	12 400	5 200	4 500	44 000
Taux d'encombrement (%) (3)	26	27	30	24	27
Surface plancher (2)	37 300	25 400	8 800	9 900	81 400
dont surface plancher des bâtiments principaux	35 400	24 600	8 500	9 600	78 200

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2022, DEPP

1. Établissements hors cité scolaire.
2. Surfaces en milliers de m².
3. Surface bâtie/surface cadastrale.

Note : en raison des arrondis, la somme des sous-totaux par type d'établissement peut ne pas être égale au total « Ensemble ».

4 Indicateurs sur le parc immobilier du second degré public en 2021-2022

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface développée moyenne par élève (en m²)	15	19	33	19	17
Ancienneté des bâtiments (%)					
Construits avant 1970	24	46	37	65	37
Construits de 1970 à 1979	29	12	22	15	21
Construits de 1980 à 1989	11	9	13	4	10
Construits de 1990 à 1999	15	20	14	9	16
Construits de 2000 à 2009	13	7	8	3	9
Construits depuis 2010	8	6	5	4	7
Occupation des capacités d'accueil pour l'enseignement (2) (%)					
Taux moyen d'occupation	80	83	69		80
Part des établissements occupés à plus de 90%	33	42	13		33
Part des ensembles immobiliers dotés d'au moins (%)					
Une salle informatique	97	99	100	98	98
Une salle artistique (arts plastiques, musique)	98	79	93	94	94
Nombre d'élèves par place en CDI (3)	13	15	10	10	13
Internats et service de restauration (%)					
Part des ensembles dotés d'internat	5	56	56	72	22
Taux d'occupation des lits	63	80	77	77	78
Part des lits destinés aux filles	47	47	37	49	45
Part des ensembles dotés d'un service de restauration	95	97	92	99	96

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2022, DEPP

1. Établissements hors cité scolaire (sauf exception : cf. note 2 ci-après).
2. Calculs effectués sur tous les établissements, y compris ceux faisant partie des cités scolaires.
3. CDI : centre de documentation et d'information.

5 Indicateurs sur l'équipement numérique du secteur public en 2021-2022

	Nombre de terminaux fixes pour 100 élèves	Nombre de terminaux mobiles pour 100 élèves	Nombre d'outils de vidéoprojection pour 100 élèves
Écoles maternelles	3	3	1
Écoles élémentaires	5	9	4
Écoles primaires	5	10	4
Ensemble 1^{er} degré	5	8	3
Collèges	23	17	6
LEGT	43	23	7
LP	71	26	11
Ensemble 2nd degré	33	20	7

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2022, DEPP

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les élèves de CM1-CM2 ont, pour une large majorité d'entre eux, une opinion positive sur le climat scolaire : 92,4% déclarent se sentir « bien » ou « très bien » dans leur école et 93,1% dans leur classe (1). Plus de neuf écoliers sur dix jugent entretenir de bonnes relations avec leurs camarades, leur enseignant et les autres adultes de l'école.

La majorité des élèves (95,8%) considèrent « bien » ou « tout à fait bien » apprendre dans leur classe. Près des deux tiers des écoliers disent être encouragés par leur enseignant face à une difficulté et 71,9% déclarent recevoir des félicitations de leur enseignant. Cependant, 58,5% des élèves disent rencontrer des difficultés dans le travail après la classe (2).

L'insécurité à l'école semble préoccuper une partie des élèves. Plus d'un tiers dit avoir déjà eu peur dans leur école depuis le début de l'année scolaire. Près d'un quart des élèves déclare avoir déjà eu peur d'y venir à cause de la violence et la même proportion déclare avoir déjà eu peur dans les toilettes de l'école.

L'enquête interroge les élèves sur les éventuelles violences subies au cours de l'année scolaire à l'école ou sur le chemin pour s'y rendre (3). Les atteintes les plus fréquentes sont les insultes ou moqueries (41,9% des élèves), les mises à l'écart (41,1%) et les vols (40,2%).

Les filles et les garçons ont une perception proche du climat scolaire. Toutefois, en proportion, les filles sont bien moins souvent punies que les garçons. Elles sont par ailleurs plus nombreuses à déclarer avoir peur à l'école et indiquent plus souvent être mises à l'écart par les autres élèves.

Précisions

L'enquête nationale de climat scolaire et de victimation existe depuis 2011 dans le second degré. Pour la première fois, l'enquête a été menée dans le premier degré au printemps 2021. Les 11 600 élèves interrogés sont de niveau CM1 et CM2. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 300 écoles publiques et privées sous contrat, représentatives au niveau national. Le champ géographique est donc la France métropolitaine et les DROM, mais sans Mayotte (pour des raisons logistiques).

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 22.08.
- Pour l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des personnels du second degré : voir *RERS*, édition 2021.
- Pour l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens : voir *RERS*, édition 2020.
- Pour l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens : voir *RERS*, édition 2018.

Source

DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des élèves de CM1-CM2 en 2020-2021.

1 Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur école en 2020-2021, en %

	Ensemble	Sexe		Type d'école		
		Filles	Garçons	REP+	Rurale hors REP+	Urbaine hors REP+
Se sentir bien à l'école et dans la classe						
Se sentir bien ou très bien dans son école	92,4	91,8	93,0	90,6	92,5	92,5
Se sentir bien ou très bien dans sa classe	93,1	92,8	93,3	90,9	94,0	93,0
Les relations avec les élèves et les adultes de l'école						
S'entendre bien ou très bien avec les autres élèves	91,6	90,7	92,5	90,9	91,2	91,8
Plutôt beaucoup ou beaucoup de copains et copines	87,4	87,6	87,2	88,0	86,5	87,6
Bien ou très bien s'entendre avec son maître ou sa maîtresse	94,3	96,5	92,2	94,4	95,2	94,1
Bien ou très bien s'entendre avec les autres adultes de l'école	92,7	94,9	90,6	92,0	93,6	92,5
L'apprentissage						
On apprend bien ou tout à fait bien dans sa classe	95,8	96,2	95,3	95,2	96,4	95,6
Les évaluations données sont justes ou très justes	95,6	96,2	95,0	91,8	96,9	95,5
Les punitions						
N'a pas été puni dans l'année	46,4	63,0	30,4	42,3	46,8	46,7
Les punitions sont justes ou très justes	76,4	80,0	73,0	69,9	80,8	75,9
Les bâtiments et services de l'école						
Les bâtiments de l'école sont jolis ou très jolis	74,7	77,4	72,0	72,3	79,8	73,6
Bien aimer ou adorer aller en récréation	95,6	94,2	97,0	94,2	95,8	95,7
Bien aimer ou adorer manger à la cantine (1)	75,0	74,4	75,6	75,7	77,6	74,3
Bien aimer ou adorer se rendre aux activités périscolaires (1)	84,5	84,9	84,1	87,8	85,7	84,0
Les toilettes de l'école sont propres ou très propres	33,6	36,4	30,8	31,5	43,7	31,2
L'insécurité à l'école						
Sentiment de peur à l'école	36,1	42,9	29,5	38,9	36,8	35,6
Peur de venir à l'école à cause de la violence	23,1	27,5	18,8	26,4	24,8	22,4
Sentiment de peur dans les toilettes de l'école	23,9	31,9	16,1	27,3	22,8	23,9

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

1. Pour les élèves concernés.

2 Opinion des élèves sur le travail scolaire en 2020-2021, en %

	Ensemble	Filles	Garçons
Passer du temps à faire le travail (leçon, exercices) après la classe (à la maison, à l'étude, etc.)			
Non, pas du tout	10,4	9,9	10,8
Oui, un peu	47,2	45,9	48,5
Oui, beaucoup ou énormément	42,4	44,2	40,7
Rencontrer des difficultés dans le travail à faire à la maison			
Non, pas du tout	41,5	41,5	41,6
Oui, un peu	51,0	51,4	50,6
Oui, beaucoup ou énormément	7,5	7,1	7,8
Encouragements de l'enseignant face à une difficulté			
Oui	63,3	65,3	61,4
Non	10,7	8,7	12,5
Ne sait pas	14,1	14,8	13,5
N'a pas de difficulté	11,9	11,2	12,6
Félicitations de l'enseignant			
Oui	71,9	74,2	69,6
Non	12,6	10,3	14,9
Ne sait pas	15,5	15,4	15,5
Aide de l'enseignant comme pour les autres élèves			
Oui, d'accord ou tout à fait d'accord	93,7	95,0	92,3

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

3 Proportion d'élèves déclarant avoir été victimes au moins une fois en 2020-2021 de violences à l'école ou sur le chemin pour s'y rendre selon le type de violence, en %

	Ensemble	Sexe		Type d'école		
		Filles	Garçons	REP+	Rurale hors REP+	Urbaine hors REP+
Atteintes psychologiques						
Insulte ou moquerie	41,9	38,9	44,8	46,3	42,7	41,4
Mise à l'écart	41,1	44,5	37,8	34,2	43,9	40,9
Surnom méchant	35,7	33,8	37,6	36,8	36,4	35,5
Menace	18,4	16,4	20,3	23,0	17,9	18,1
Voyeurisme dans les toilettes	14,8	13,7	15,8	18,4	15,0	14,5
Atteintes physiques						
Bagarre	36,5	22,3	50,4	43,6	38,4	35,5
Bousculade	32,0	28,0	35,9	35,3	32,5	31,6
Coup	28,2	20,6	35,6	34,0	28,8	27,6
Cible de lancers d'objets	12,3	10,7	13,9	16,4	11,9	12,1
Embrassade forcée	8,4	8,6	8,3	11,0	7,4	8,5
Atteintes aux biens						
Vol	40,2	42,4	38,1	51,4	36,2	40,3
Racket	8,1	7,4	8,8	10,6	5,9	8,4
Jeux dangereux						
A participé à un ou plusieurs jeux qui semblent dangereux	22,4	15,1	29,4	24,5	23,3	22,0
A été obligé(e) de participer à un jeu dangereux	5,2	4,1	6,2	5,5	5,4	5,1

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2022, DEPP

Dans les écoles publiques, la violence scolaire est plus faible que dans l'ensemble du second degré. Les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) ont déclaré en moyenne 2,8 incidents graves pour 1 000 écoliers au cours de l'année scolaire 2020-2021. Sur l'ensemble du second degré, les chefs d'établissement public et privé sous contrat ont, pour leur part, déclaré en moyenne 10,2 incidents graves pour 1 000 élèves (1). Le degré d'exposition à la violence demeure plus élevé dans les lycées professionnels (LP) avec 16,7 incidents graves en moyenne pour 1 000 élèves que dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) avec 2,6 incidents graves pour 1 000 élèves. Dans les collèges, ce taux est de 11,9.

Les IEN ne déclarent aucun incident grave pour 83% des écoles publiques (2). De même, 35% des chefs d'établissement des collèges et des lycées déclarent une absence d'incidents graves. Cette situation est

plus fréquente pour les proviseurs de LEGT (44%). Elle concerne 32% des principaux de collège et 29% des proviseurs de LP.

Le type d'incidents graves déclarés correspond, en premier lieu, à des atteintes aux personnes, impliquant un auteur et une victime. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les atteintes aux personnes représentent 82,1% des incidents graves dans les écoles publiques et 76,3% dans le second degré (3) (voir « Précisions »). Parmi elles, les violences verbales comptent pour plus de la moitié : 43,4% du total des incidents graves dans les écoles publiques et 39,8% dans les collèges et les lycées. Les violences physiques représentent 34,5% des incidents graves dans les écoles publiques et 27,2% dans les collèges et les lycées. Les autres incidents graves relèvent d'atteintes aux biens (3,7% dans les écoles publiques et 5,6% dans le second degré) ou d'autres types de violence (respectivement 14,2% et 18,1%).

Précisions

Le système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (Sivis), reconnu d'intérêt général et de qualité statistique par le CNIS et assorti du caractère obligatoire, permet le recueil de données tout au long de l'année sur la violence scolaire. Les données diffusées portent sur le second degré public et privé sous contrat et pour la première fois sur les écoles publiques. Depuis la rentrée 2017, l'échantillon d'établissements a été renouvelé avec une taille réduite afin d'alléger la charge de travail des chefs d'établissements. L'enquête est menée auprès de 1 300 établissements et 200 circonscriptions (7 500 écoles publiques).

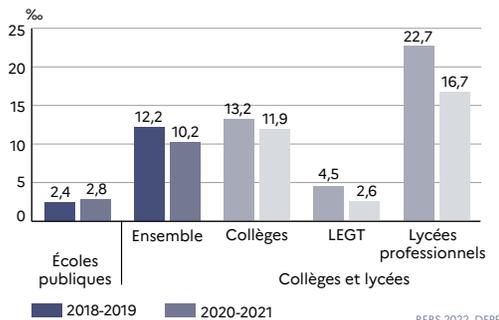
Par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, tous les actes envers les personnels sont retenus. Cependant, une restriction est apportée sur les violences verbales et physiques entre élèves ; seules les plus graves sont retenues comme celles motivées par une discrimination ou ayant entraîné des soins.

Les résultats de l'enquête Sivis pour l'année scolaire 2019-2020 ne sont pas repris ici car ils ne portent que sur les six premiers mois de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.39 ; 21.09.

1 Taux moyen d'incidents graves pour 1 000 élèves (1)

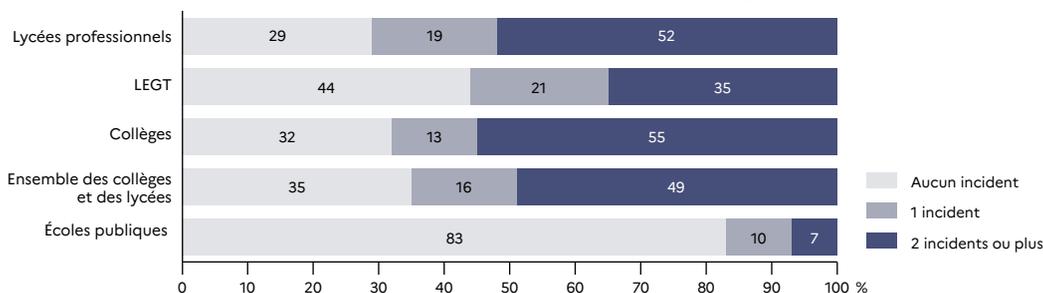


► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

1. Voir « Précisions ».

Note : les résultats de l'enquête Sivis pour l'année scolaire 2019-2020 ne sont pas repris ici car ils ne portent que sur les six premiers mois de l'année scolaire.

2 Répartition des écoles et des établissements suivant le nombre d'incidents graves, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

Lecture : au cours de l'année scolaire 2020-2021, 29% des chefs d'établissement de lycées professionnels n'ont déclaré aucun incident grave.

3 Les incidents graves selon leur nature, en %

Types d'incident grave	Écoles publiques	Établissements du second degré							
		Ensemble		Collèges		LEGT		Lycées professionnels	
		2020 2021	2018 2019	2020 2021	2018 2019	2020 2021	2018 2019	2020 2021	2018 2019
Atteintes aux personnes	82,1	79,4	76,3	83,2	78,0	68,3	71,1	74,5	71,1
Violence verbale (orale ou écrite)	43,4	41,8	39,8	43,0	39,6	36,4	37,6	42,6	44,0
Violence physique	34,5	29,8	27,2	32,1	28,3	24,7	26,1	24,9	21,2
Autres atteintes aux personnes	4,2	7,8	9,3	7,8	10,0	7,1	7,4	7,1	5,8
Atteinte à la vie privée (via les réseaux sociaux notamment)	1,6	2,8	4,6	2,9	4,9	2,5	3,6	2,7	3,7
Violence sexuelle (1)	2,5	2,8	3,3	3,4	3,7	1,1	2,5	1,6	1,0
Racket	0,1	1,2	0,6	0,7	0,6	2,8	0,9	1,2	0,3
Bizutage et « Happy slapping » (2)		1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	0,4	1,6	0,8
Atteintes aux biens	3,7	7,1	5,6	5,8	4,9	11,8	8,8	7,6	6,2
Vol	0,8	3,0	2,1	2,7	2,1	3,5	2,4	4,1	2,4
Dompage aux locaux ou au matériel	2,5	3,6	2,9	2,7	2,3	7,6	6,1	3,2	3,3
Dompage aux biens personnels	0,4	0,5	0,6	0,4	0,6	0,8	0,3	0,4	0,5
Autres types d'atteinte	14,2	13,5	18,1	11,0	17,0	19,9	20,1	17,8	22,7
Consommation d'alcool/stupéfiants ou trafic de stupéfiants	0,3	4,8	3,9	2,6	2,2	8,9	9,0	9,9	9,2
Consommation de stupéfiants	n.s.	2,6	1,5	1,0	0,6	5,7	5,2	6,4	3,7
Port et/ou consommation d'alcool	n.s.	1,6	1,6	1,0	0,9	2,7	2,5	3,0	5,0
Trafic de stupéfiants	n.s.	0,6	0,8	0,6	0,7	0,5	1,3	0,5	0,5
Autres atteintes	13,9	8,9	14,1	8,5	14,9	11,0	11,2	7,9	13,6
Port d'arme blanche ou objet dangereux	1,5	4,5	5,6	4,8	6,5	3,4	2,4	4,3	3,7
Intrusion sans violence	2,2	1,4	1,8	1,1	1,4	2,3	4,2	1,8	2,5
Suicide ou tentative de suicide	0,4	0,5	1,3	0,3	1,5	1,7	1,6	0,1	0,3
Port d'arme à feu (sans violence)	0,5	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3		0,5	0,5
Atteinte à la laïcité	2,5	0,9	1,5	0,6	1,4	2,5	1,2	0,1	2,3
Autre fait de violence	6,8	1,3	3,6	1,5	3,8	0,8	1,8	1,1	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

RERS 2022, DEPP

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

1. Le terme « violence à caractère sexuel » est utilisé dans les écoles publiques.

2. Le Happy slapping est une pratique qui consiste à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable.

Note : les résultats de l'enquête Sivis pour l'année scolaire 2019-2020 ne sont pas repris ici car ils ne portent que sur les six premiers mois de l'année scolaire.

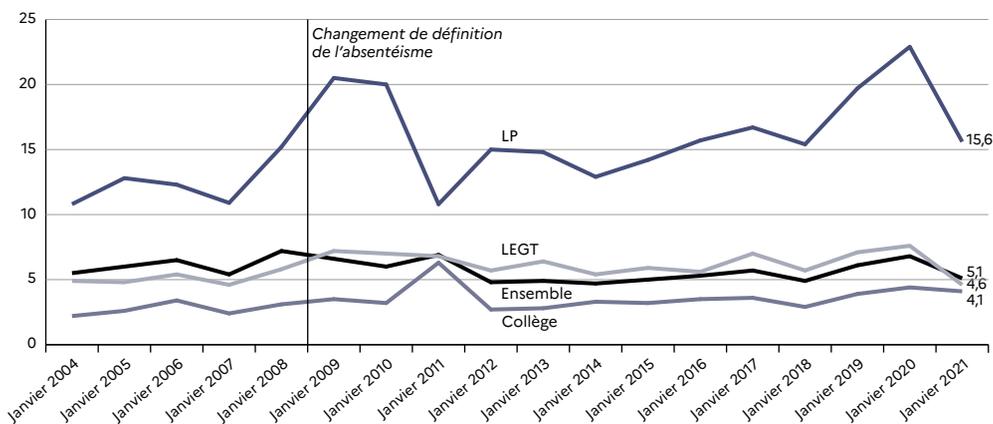
En raison de leurs absences, tous motifs confondus et qu'elles soient justifiées ou non, de septembre 2020 à mai 2021, les élèves du second degré perdent en moyenne 6,3% du temps d'enseignement. Les collégiens perdent en moyenne 5,8% d'heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année, les élèves des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) en perdent 5,9% et ceux des lycées professionnels (LP) 9,9% (2). Lorsque seules les absences non justifiées sont prises en compte, la proportion d'heures d'enseignement perdues est de 1,4% en moyenne (3).

Sur l'ensemble des établissements, en moyenne, 4,8% des élèves du second degré public ont été absents chaque mois, de septembre 2020 à mai 2021 (4). La proportion d'élèves absents varie sensiblement

d'un mois à l'autre, avec une tendance à l'augmentation au cours de l'année, le maximum étant atteint en mai 2021. Par ailleurs, les différences sont nettes selon le type d'établissement. Ainsi, la proportion moyenne d'élèves absents s'élève à 4,7% pour les LEGT, à 15,6% pour les LP et à 3,5% pour les collèges. Ce taux moyen masque des disparités entre établissements. Six mois sur neuf, la moitié des établissements présente moins de 2,6% d'élèves absents alors que dans les 10% d'établissements les plus touchés, le taux dépasse 10% (5).

Une comparaison des mois de janvier depuis le début de l'enquête montre une relative stabilité du taux d'absentéisme moyen qui oscille entre 5% et 7% pour l'ensemble des établissements (1).

1 Évolution de la proportion moyenne d'élèves absents au mois de janvier selon le type d'établissement, en % (1)



► Champ : France métropolitaine y compris les DROM à partir de 2013. Secteur public.

1. Le mois de janvier est retenu comme référence car situé au milieu de l'année scolaire et comptant régulièrement quatre semaines de cours, quel que soit le calendrier des vacances scolaires.

RERS 2022, DEPP

Précisions

L'enquête sur l'absentéisme des élèves est menée auprès d'un échantillon national d'un millier d'établissements publics du second degré.

Un élève est considéré comme absent dès qu'il a cumulé quatre demi-journées ou plus d'absences non justifiées par mois (seuil fixé par la loi relative à l'assiduité scolaire).

Une absence est non justifiée à partir du moment où elle ne présente aucun motif d'excuse par les responsables légaux ou un motif considéré comme non légitime par l'établissement.

Le temps d'enseignement perdu est calculé par le nombre total des heures d'absence rapporté au nombre total d'heures d'enseignement de l'établissement. Cet indicateur estime l'incidence globale de l'absence des élèves sur l'enseignement qui leur était dû.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 22.09; 21.14; 20.18.

2 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs par type d'établissement, en %

	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Moyenne 2020-2021
Collège	4,8	5,0	5,5	7,7	6,3	7,2	6,6	2,3	7,2	5,8
LEGT	4,9	6,5	5,8	6,3	6,1	6,9	6,8	3,1	7,0	5,9
LP	9,5	10,8	10,2	10,7	9,7	10,5	10,4	5,3	11,7	9,9
Ensemble	5,3	5,9	6,0	7,7	6,6	7,5	7,1	2,8	7,6	6,3

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2022, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs confondus, varie de 5,3% en septembre 2020 à 7,6% en mai 2021.

3 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées par type d'établissement, en %

	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Moyenne 2020-2021
Collège	0,6	0,7	0,8	1,5	1,1	1,3	1,3	0,5	1,6	1,0
LEGT	0,6	0,9	1,0	1,4	1,2	1,5	1,5	1,1	2,3	1,3
LP	2,7	3,4	3,5	3,9	3,5	4,0	4,0	2,8	5,8	3,7
Ensemble	0,8	1,1	1,1	1,7	1,3	1,6	1,6	0,9	2,2	1,4

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2022, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées, varie de 0,8% en septembre 2020 à 2,2% en mai 2021.

4 Proportion moyenne d'élèves absents en 2020-2021, en %

	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Moyenne 2020-2021
Collège	1,9	1,7	3,2	5,3	4,1	3,1	5,1	2,0	5,4	3,5
LEGT	2,6	2,4	3,9	4,6	4,6	3,7	6,2	4,3	9,6	4,7
LP	13,8	11,5	16,4	15,9	15,6	12,8	17,9	12,2	24,1	15,6
Ensemble	2,9	2,6	4,4	5,8	5,1	4,0	6,4	3,5	8,2	4,8

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2022, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'élèves absents varie de 2,9% en septembre 2020 à 8,2% en mai 2021.

5 Distribution de la proportion d'élèves absents en 2020-2021, en %

	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021
Médiane	1,0	1,0	2,0	2,9	2,6	2,3	3,6	0,9	4,2
Dernier quartile	3,0	2,8	5,0	8,0	6,7	5,3	8,2	2,7	9,7
Dernier décile	7,5	6,4	11,7	15,5	14,1	10,7	15,6	7,5	20,2

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2022, DEPP

Lecture : en janvier 2021, la moitié des établissements (médiane) ont moins de 2,6% d'élèves absents, et les 10% des établissements les plus touchés par l'absentéisme (ceux du dernier décile) ont plus de 14,1% d'élèves absents.

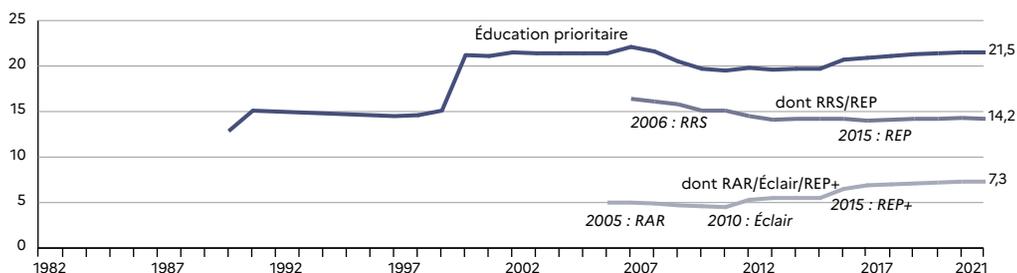
Depuis la rentrée 1999, un cinquième des collégiens du secteur public sont scolarisés en éducation prioritaire (EP) et, depuis la rentrée 2016, environ 7% sont scolarisés en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) et 14% en réseau d'éducation prioritaire (REP) (1). En France métropolitaine et dans les DROM, 362 collèges publics sont en REP+ et 729 sont en REP à la rentrée 2021 (2). Les collégiens du secteur public sont 7,3% (193 000) à être scolarisés en REP+ et 14,2% (377 800) en REP. La répartition géographique est hétérogène : par exemple, la part des collégiens en REP+ oscille entre 0,4% pour l'académie de Dijon et 95,5% pour celle de Guyane.

Les 2 458 écoles publiques en REP+ accueillent 8,1% des écoliers du secteur public (452 800 élèves) et les 4 175 écoles publiques en REP en accueillent 12,3%

(691 200 élèves). Les diversités académiques sont semblables à celles des collèges.

Les collèges en éducation prioritaire se caractérisent par la concentration des élèves de milieu défavorisé. Neuf collèges sur dix en REP+ et 45% des collèges en REP accueillent au moins 60% d'élèves d'origine sociale défavorisée contre seulement 4% des collèges publics hors éducation prioritaire et à peine 1% dans les collèges privés sous contrat (3). Près des trois quarts des collégiens des REP+ et 59,2% de ceux en REP ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 37,6% dans les collèges publics hors EP (4). Par ailleurs, 8,8% des élèves de sixième qui entrent dans un collège REP+ sont en retard en sixième contre 6,3% en REP et 4,1% dans les collèges publics hors EP.

1 Évolution de la proportion de collégiens en éducation prioritaire dans le secteur public, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public.

Note : le label RAR existe de 2005 à 2010, le label Éclair de 2011 à 2014, le label RRS de 2006 à 2014 et les labels REP et REP+ depuis 2015.

RERS 2022, DEPP

Précisions

Éducation prioritaire – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 18.02.
- Stéfanou A., 2017, « L'éducation prioritaire : scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012 », *Éducation & formations*, n°95, DEPP.
- Pour les données sur les écoliers en préélémentaire et en élémentaire à la rentrée 2021 en éducation prioritaire, voir le fichier en ligne sur www.education.gouv.fr.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité, enquête dans les écoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et base centrale des établissements (BCE).

2 Nombre et proportion d'écoles, de collèges et d'élèves en éducation prioritaire dans le secteur public à la rentrée 2021

Académies et régions académiques	Collèges en REP+			Collèges en REP			Écoles en REP+			Écoles en REP		
	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)
Clermont-Ferrand	5	1 944	4,1	6	2 880	6,1	34	4 395	4,6	35	3 659	3,8
Grenoble	4	1 711	1,3	25	15 319	11,4	29	3 985	1,4	135	23 541	8,1
Lyon	22	12 013	9,8	26	13 415	10,9	152	31 383	11,0	153	30 523	10,7
Auvergne-Rhône-Alpes	31	15 668	5,1	57	31 614	10,4	215	39 763	5,9	323	57 723	8,6
Besançon	4	2 037	4,3	12	6 474	13,6	26	3 995	4,1	39	4 784	4,9
Dijon	1	276	0,4	21	8 909	14,3	8	1 036	0,8	101	10 659	8,5
Bourgogne-Franche-Comté	5	2 313	2,1	33	15 383	14,0	34	5 031	2,3	140	15 443	6,9
Bretagne (Rennes)	1	672	0,7	15	5 788	6,2	5	738	0,4	76	12 367	6,5
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	10	4 281	4,0	20	8 676	8,1	65	9 894	4,6	90	15 253	7,1
Corse	1	245	1,9	10	5 715	45,2	4	663	2,8	69	8 369	35,2
Nancy-Metz	9	3 101	3,4	25	11 048	12,1	46	6 927	3,6	132	17 524	9,2
Reims	10	4 285	8,3	20	8 493	16,5	57	8 262	7,7	81	11 978	11,2
Strasbourg	12	7 126	9,2	9	5 634	7,3	86	17 579	10,7	37	9 492	5,8
Grand Est	31	14 512	6,6	54	25 175	11,5	189	32 768	7,1	250	38 994	8,4
Amiens	13	6 769	8,2	30	14 785	17,9	108	15 451	8,9	194	22 740	13,2
Lille	41	17 721	11,4	77	35 572	22,8	285	45 829	13,3	451	63 888	18,6
Hauts-de-France	54	24 490	10,3	107	50 357	21,1	393	61 280	11,9	645	86 628	16,8
Créteil	36	20 703	9,9	98	55 409	26,6	255	50 577	10,6	553	114 592	24,0
Paris	4	1 522	2,8	26	10 617	19,4	26	3 749	3,3	185	30 215	26,9
Versailles	23	12 591	5,0	73	43 047	17,0	175	31 370	5,4	475	99 077	17,1
Île-de-France	63	34 816	6,7	197	109 073	21,1	456	85 696	7,3	1 213	243 884	20,9
Normandie	15	5 266	4,0	41	16 137	12,2	81	12 921	4,8	183	27 297	10,1
Bordeaux	3	1 410	1,1	31	15 106	11,5	21	3 674	1,4	260	29 351	11,1
Limoges	2	673	2,4	5	2 307	8,4	14	1 693	3,3	28	2 803	5,4
Poitiers	4	1 627	2,4	10	4 296	6,2	29	3 879	2,9	36	5 522	4,2
Nouvelle-Aquitaine	9	3 710	1,6	46	21 709	9,5	64	9 246	2,1	324	37 676	8,4
Montpellier	16	9 499	8,4	16	9 171	8,1	116	19 829	8,6	83	13 683	5,9
Toulouse	4	1 573	1,3	15	7 655	6,5	40	6 399	2,7	86	10 126	4,3
Occitanie	20	11 072	4,8	31	16 826	7,3	156	26 228	5,6	169	23 809	5,1
Pays de la Loire (Nantes)	11	3 768	3,3	19	7 672	6,7	69	11 749	4,8	90	12 771	5,3
Aix-Marseille	33	16 705	14,0	29	16 176	13,6	222	39 735	15,3	172	25 215	9,7
Nice	6	3 397	3,9	8	5 428	6,3	52	10 574	5,9	45	7 723	4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39	20 102	9,8	37	21 604	10,5	274	50 309	11,5	217	32 938	7,5
France métropolitaine	290	140 915	5,6	667	335 729	13,4	2 005	346 286	6,5	3 789	613 152	11,5
Guadeloupe	3	959	4,5	12	5 041	23,7	17	2 009	5,5	70	8 480	23,2
Guyane	30	21 710	95,5	0	0	0,0	168	42 500	96,3	0	0	0,0
Martinique	9	2 522	16,4	13	4 526	29,4	48	5 073	17,9	65	9 235	32,6
Mayotte	9	12 440	41,7	13	17 379	58,3	73	25 624	44,1	115	32 515	55,9
La Réunion	21	14 462	26,7	24	15 082	27,8	147	31 307	30,1	136	27 830	26,7
DROM	72	52 093	36,3	62	42 028	29,3	453	106 513	39,3	386	78 060	28,8
France métropolitaine + DROM	362	193 008	7,3	729	377 757	14,2	2 458	452 799	8,1	4 175	691 212	12,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

Lecture : dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 33 collèges en REP+, accueillant 16 705 collégiens, soit 14,0% des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. Il y a 29 collèges en REP, accueillant 16 176 collégiens, soit 13,6% des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. 222 écoles sont en REP+, accueillant 39 735 élèves, soit 15,3% des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public. 172 écoles sont en REP, accueillant 25 215 élèves, soit 9,7% des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public.

RERS 2022, DEPP

3 Les collèges publics et privés sous contrat selon la part d'élèves d'origine sociale défavorisée à la rentrée 2021, en %

Proportion de collèges scolarisant	REP +	REP	Public hors EP	Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat
Plus de 75% d'élèves défavorisés	41	4	0	0	3
Plus de 60% d'élèves défavorisés	90	45	4	1	12

► Champ : France métropolitaine + DROM.

REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

REP : réseau d'éducation prioritaire.

EP : éducation prioritaire.

Lecture : 90% des collèges en REP+ scolarisent plus de 60% d'élèves défavorisés contre 45% des collèges en REP, 4% des collèges publics hors éducation prioritaire et 1% des collèges privés sous contrat.

RERS 2022, DEPP

4 Origine sociale et retard à l'entrée en 6^e à la rentrée 2021, en %

	Scolarisation dans un collège public			Privé sous contrat	Public et privé sous contrat
	en REP+	en REP	hors EP		
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	73,1	59,2	37,6	18,5	38,0
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants	8,9	17,2	35,3	55,1	36,0
Proportion d'élèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en 6 ^e	8,8	6,3	4,1	2,8	4,3

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP

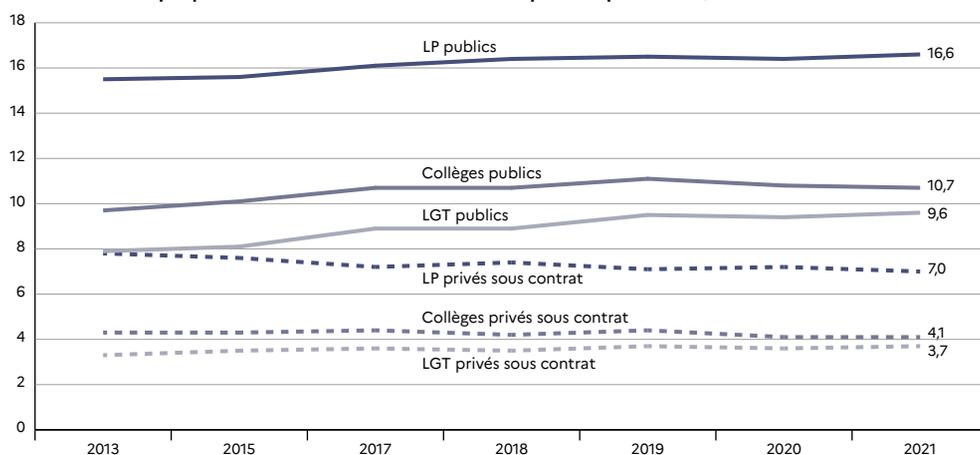
Près de 10% des élèves résident dans un quartier prioritaire (QP), à la rentrée 2021 (2). Les académies de Créteil et de La Réunion scolarisent environ 20% d'élèves habitant dans un QP et la Guyane plus de 50%. À l'inverse, huit académies, situées majoritairement dans le Centre et dans l'Ouest, scolarisent moins de 5% d'élèves habitant dans un QP.

Dans le secteur public, 11,3% des collégiens résident dans un QP contre 4,3% dans le secteur privé sous contrat. Les collégiens des quartiers prioritaires sont très massivement d'origine sociale défavorisée. Parmi ceux qui sont scolarisés dans le secteur public, 59,6% ont des parents ouvriers ou inactifs (35,1% dans le privé sous

contrat). Cette part est de 33,3% pour les collégiens du secteur public résidant hors QP (15,1% dans le privé sous contrat) (3). De même, le retard scolaire est plus important pour les élèves habitant dans un QP : dans les collèges publics, 10,8% des élèves habitant dans un QP sont en retard en sixième contre 5,7% hors QP.

Plus de six collégiens sur dix résidant en QP sont scolarisés dans un collège de l'éducation prioritaire (4). À l'inverse, un peu plus d'un collégien sur dix n'habitant pas dans un QP est scolarisé en éducation prioritaire. Dans une large mesure, l'éducation prioritaire et les zones de la politique de la ville se recoupent.

1 Évolution de la proportion d'élèves habitant dans un quartier prioritaire, en %



► Champ : France métropolitaine.

Note : les quartiers prioritaires (QP) ont remplacé depuis le 1^{er} janvier 2015 les zones urbaines sensibles (ZUS).

RERS 2022, DEPP

Précisions

Quartier prioritaire (QP) – Ce sont des territoires infraurbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville mise en place par la loi du 21 février 2014 est fondée sur l'identification des territoires urbains abritant une part importante de population à bas revenus. Cette nouvelle géographie est effective depuis le 1^{er} janvier 2015. Elle comprend 1 296 quartiers prioritaires (QP) en France métropolitaine et 140 dans les DROM dont 36 à Mayotte qui ont remplacé les zones urbaines sensibles (ZUS).

Source

DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Proportion d'élèves habitant dans un quartier prioritaire (QP) par académie à la rentrée 2021

Académies et régions académiques	Nombre de QP	Élèves habitant en QP (%)	Collégiens habitant en QP (%)		Lycéens généraux et technologiques habitant en QP (%)		Lycéens professionnels habitant en QP (%)	
			Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat
Clermont-Ferrand	16	3,7	4,1	1,7	3,6	1,7	7,6	3,5
Grenoble	53	4,8	5,5	2,2	5,1	1,7	9,6	2,9
Lyon	71	9,3	11,6	3,6	9,7	2,9	19,5	7,1
Auvergne-Rhône-Alpes	140	6,5	7,7	2,8	6,7	2,3	14,3	5,0
Besançon	27	7,5	8,9	2,7	6,4	3,0	13,1	5,8
Dijon	31	5,7	6,4	2,4	5,6	3,2	10,8	4,2
Bourgogne-Franche-Comté	58	6,5	7,5	2,6	5,9	3,1	12,2	5,7
Bretagne (Rennes)	32	2,9	4,2	1,4	3,1	1,0	7,6	1,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	52	7,7	8,5	4,2	6,6	4,1	13,1	9,6
Corse	5	4,1	4,0	2,6	3,6	3,8	6,7	
Nancy-Metz	51	7,1	8,1	3,2	6,4	3,0	12,6	5,2
Reims	34	9,6	10,7	4,7	9,3	3,3	17,1	7,7
Strasbourg	31	10,9	12,2	4,9	10,9	3,7	17,1	10,0
Grand Est	116	9,0	10,1	4,2	8,7	3,3	15,0	6,7
Amiens	44	9,3	10,2	4,8	8,5	3,6	15,9	7,0
Lille	155	13,9	16,0	9,5	13,1	8,1	21,6	13,9
Hauts-de-France	199	12,5	14,0	8,4	11,6	7,2	19,9	11,0
Créteil	129	21,7	23,0	11,2	22,8	7,7	35,2	13,0
Paris	20	8,5	9,6	4,1	10,0	5,3	17,9	
Versailles	123	12,8	14,4	3,9	14,3	2,8	23,6	8,9
Île-de-France	272	15,4	17,4	5,9	16,8	4,9	26,8	11,1
Normandie	62	6,7	7,7	3,2	6,5	3,3	12,5	5,2
Bordeaux	44	3,9	4,4	2,1	3,5	1,4	7,0	3,4
Limoges	13	6,2	6,7	3,0	5,3	3,2	11,2	6,3
Poitiers	24	4,6	5,3	1,8	3,9	2,2	8,7	6,8
Nouvelle-Aquitaine	81	4,4	4,9	2,1	3,8	1,8	8,0	3,6
Montpellier	60	10,4	11,6	5,6	9,9	4,8	21,5	10,4
Toulouse	45	4,9	5,5	2,4	4,7	1,7	9,0	4,5
Occitanie	105	7,6	8,5	3,9	7,2	3,4	14,1	6,1
Pays de la Loire (Nantes)	46	4,8	6,9	2,0	5,6	1,8	12,2	3,5
Aix-Marseille	91	16,9	18,5	9,8	15,9	8,5	31,9	23,4
Nice	37	7,2	8,3	1,8	6,2	2,0	13,8	6,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	128	13,0	14,2	7,0	11,8	6,7	24,1	17,7
France métropolitaine	1 296	9,3	10,7	4,1	9,6	3,7	16,6	7,0
Guadeloupe	16	13,4	13,8	11,6	12,9	11,4	14,7	15,6
Guyane	32	54,2	54,2	44,1	55,4	53,3	57,6	
Martinique	7	6,7	6,8	4,9	5,4	5,2	11,5	11,3
Mayotte	36							
La Réunion	49	19,8	20,6	8,2	17,7	8,4	29,4	29,8
DROM	140	22,8	24,4	13,7	22	16,0	25,6	20,2
France métropolitaine + DROM	1 436	9,8	11,3	4,3	10,1	3,9	17,1	7,3

RERS 2022, DEPP

► **Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : l'académie de Clermont-Ferrand compte 16 quartiers prioritaires (QP), 3,7% des élèves habitent en QP. C'est aussi le cas de 4,1% des collégiens scolarisés dans un établissement public et de 1,7% de ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat, 3,6% des lycéens généraux et technologiques scolarisés dans un établissement public et 1,7% de ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat habitent en QP. Pour les lycéens professionnels, c'est le cas de 7,6% des lycéens du public et de 3,5% des lycéens du privé sous contrat.

3 L'origine sociale et le retard scolaire des collégiens à la rentrée 2021, en %

	Collégiens habitant					
	en QP		hors QP		Ensemble	
	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	59,6	35,1	33,3	15,1	36,3	16,0
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants	8,2	27,6	32,8	56,1	30,0	54,8
Proportion d'élèves en retard en 6 ^e	10,8	8,1	5,7	4,3	6,2	4,5

RERS 2022, DEPP

► **Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

QP : quartier prioritaire.

Lecture : 59,6% de collégiens habitant en QP scolarisés dans le public sont enfants d'ouvriers ou d'inactifs.

4 Proportion de collégiens en éducation prioritaire selon qu'ils habitent en QP ou non, à la rentrée 2021, en %

	Collégiens en éducation prioritaire (EP) (%)			Collégiens hors éducation prioritaire (EP) (%)			Ensemble
	en REP+	en REP	Total EP	dans le public	dans le privé	Total hors EP	
Collégiens habitant en QP	33,4	30,5	63,9	26,7	9,4	36,1	100,0
Collégiens n'habitant pas en QP	2,4	8,6	11,0	66,3	22,8	89,0	100,0
Ensemble	5,4	10,8	16,2	62,4	21,5	83,8	100,0

RERS 2022, DEPP

► **Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

QP : quartier prioritaire. **EP :** éducation prioritaire. **REP+ :** réseau d'éducation prioritaire renforcé. **REP :** réseau d'éducation prioritaire.

Lecture : 33,4% des élèves habitant en QP sont scolarisés dans un collège REP+ ; 30,5% se trouvent dans un collège REP soit 63,9% en EP. Ils sont 26,7% dans un collège public hors éducation prioritaire et 9,4% dans un collège privé, soit 36,1% hors éducation prioritaire.

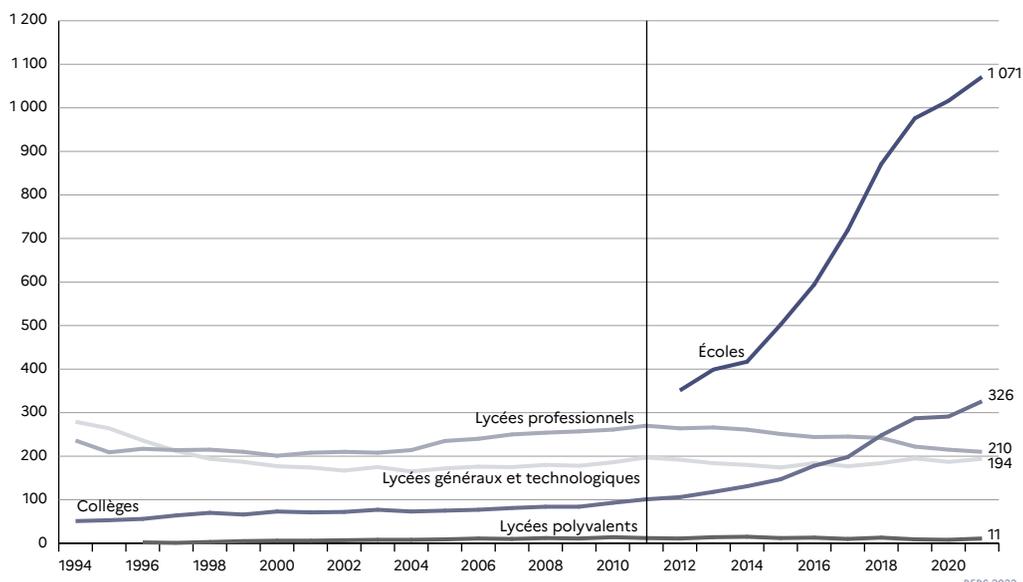
À la rentrée 2021, plus de 1 800 écoles et établissements privés hors contrat scolarisent des élèves. Dans le premier degré, le nombre d'écoles privées hors contrat a doublé entre 2015 et 2021. Elles représentent désormais 2,2% de l'ensemble des écoles publiques et privées (1)(2). Dans le second degré, la part du privé hors contrat augmente également de manière continue depuis les années 2000, pour atteindre 6,4% de l'ensemble des établissements en 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de collèges privés hors contrat.

La mesure de la part du hors contrat en termes de classes donne des résultats de moindre ampleur : 1,2% des classes du premier degré et 1,3% des classes du second degré sont hors contrat (3). Les établissements hors contrat sont en effet de taille plus restreinte que

ceux du public ou du privé sous contrat, et disposent de moins de classes.

Au sein de ces classes hors contrat, le nombre d'élèves scolarisés est également plus réduit que dans les classes des écoles et établissements publics ou privés sous contrat. Les classes hors contrat du premier degré accueillent 15,6 élèves en moyenne en 2021 (4). Le nombre d'élèves par classe des classes publiques et privées sous contrat est nettement supérieur : 22,7 dans les classes préélémentaires et 21,7 dans les classes élémentaires (voir fiche 2.02). Dans le second degré, l'écart est encore plus élevé, avec par exemple 11,9 élèves en moyenne dans les classes de niveau collège hors contrat, contre 24,7 élèves dans le public et 27,3 dans le privé sous contrat (voir fiche 2.06).

1 Évolution du nombre d'écoles, collèges et lycées hors contrat (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

RERS 2022, DEPP

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - Le nombre d'établissements du second degré par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre de divisions (classes) des collèges et lycées par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre moyen d'élèves par division (classe) par secteur d'enseignement et type d'établissement.

2 Évolution de la part des écoles, collèges et lycées hors contrat

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Premier degré										
Écoles privées hors contrat					502	719	871	976	1 016	1 071
Écoles publiques + privées					51 745	50 877	50 492	50 128	49 965	49 648
Part du privé hors contrat (%)					1,0	1,4	1,7	1,9	2,0	2,2
Second degré										
Collèges	53	73	75	93	147	198	248	287	291	326
LP	209	201	235	261	251	245	242	222	215	210
LEGT	264	177	172	186	174	177	184	195	187	194
dont LPO		6	9	14	12	10	13	9	8	11
Collèges et lycées publics + privés	11 529	11 386	11 423	11 375	11 331	11 342	11 369	11 380	11 372	11 408
Part du privé hors contrat (%)	4,6	4,0	4,2	4,7	5,0	5,5	5,9	6,2	6,1	6,4

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat et hors contrat.

RERS 2022, DEPP

3 Évolution de la part des classes hors contrat dans les écoles, collèges et lycées

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Premier degré										
Classes des écoles privées hors contrat					1 959	2 630	3 106	3 375	3 404	3 662
Classes des écoles publiques + privées					285 405	289 246	289 133	292 755	295 081	295 566
Part du privé hors contrat (%)					0,7	0,9	1,1	1,2	1,2	1,2
Second degré										
Collèges	196	286	298	376	613	700	896	987	1 019	1 070
LP	866	983	1 117	1 467	1 366	1 214	1 252	1 105	1 036	1 069
LEGT	1 837	1 392	1 277	1 415	1 222	1 217	1 194	1 099	963	964
dont LPO	n.d.	n.d.	80	108	77	95	96	44	58	72
Classes des collèges et lycées publics + privés	244 874	245 701	240 036	235 838	236 067	239 273	239 982	239 054	238 523	239 158
Part du privé hors contrat (%)	1,2	1,1	1,1	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat et hors contrat.

RERS 2022, DEPP

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le type d'établissement

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Premier degré										
Écoles hors contrat					14,7	15,0	14,8	14,9	15,0	15,6
Second degré										
Collèges	13,4	12,2	12,1	11,6	11,2	11,7	11,0	11,5	11,5	11,9
LP	10,7	12,1	14,9	12,6	9,7	9,6	9,0	8,8	8,6	8,3
LEGT	11,3	11,9	13,3	12,8	12,1	11,8	11,5	12,1	12,9	13,3
dont LPO			10,1	8,2	12,4	8,5	7,5	10,5	11,1	9,8
Ensemble hors contrat	11,2	12	13,8	12,5	10,9	10,9	10,4	10,8	11,0	11,1

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Privé hors contrat.

Lecture : en 2021, les classes de LEGT scolarisent en moyenne 13,3 élèves ou étudiants.

RERS 2022, DEPP

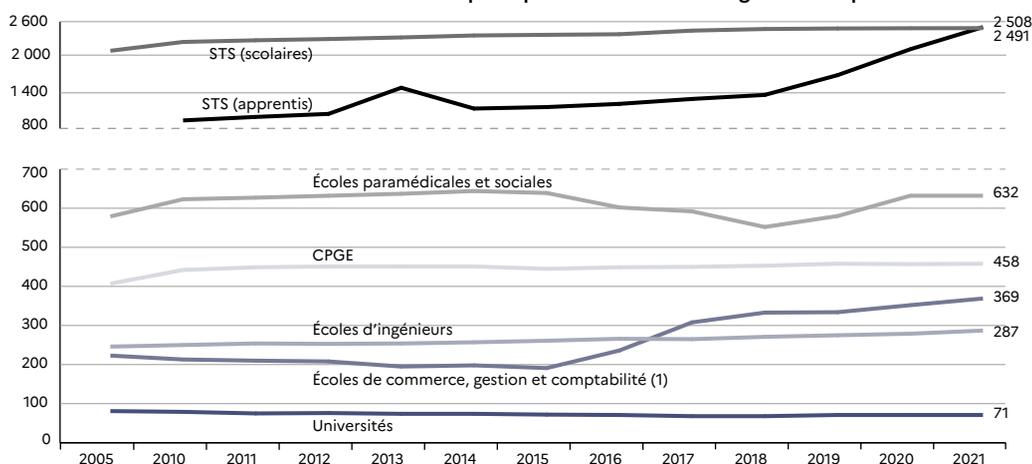
En 2021-2022, la France métropolitaine et les DROM comptent 71 universités, chiffre identique aux deux années précédentes, les fusions d'universités se stabilisant (1). Depuis 2019, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décret, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant principalement, en tant que membres ou composantes, d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs. Sur ce nouveau périmètre, 107 établissements universitaires sont recensés en 2021-2022, soit neuf de plus que l'année précédente (2).

Initiés par la loi de 2013 (« loi LRU » complétée par l'ordonnance de 2018), les **regroupements d'établissements** ont transformé l'organisation de l'enseignement

supérieur. Ainsi, 169 établissements sont actuellement membres d'un regroupement d'établissements, souvent au sein d'une même région académique (3). Cette année, on compte la création de quatre nouveaux EPE (Lille, Montpellier, Nantes et Paris-Assas) et trois nouvelles conventions de coordination territoriale (Sorbonne Paris-Cité, A2U Artois-ULCO-UPJV et Sorbonne Alliance).

Ces regroupements composés de 1 à 17 établissements, peuvent rassembler uniquement des universités ou être composé de structures plus diversifiées : une ou plusieurs universités avec des écoles d'ingénieurs, de commerce, d'art et d'architecture ou une ENS. Au 1^{er} janvier 2022, cette recomposition du paysage de l'enseignement supérieur concerne 1,6 million d'étudiants, dont 90 % sont inscrits dans une université.

1 Évolution du nombre d'établissements dans les principales filières de l'enseignement supérieur



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de 2016, la forte augmentation du nombre d'écoles de commerce est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Avertissement – Les inscriptions simultanées en CPGE et à l'université ne sont pas comptabilisées parmi les effectifs à l'université.

Périmètre universitaire strict – Inscriptions hors CPGE dans les universités au sens strict et historique.

Périmètre EPE – Depuis 2019, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance n° 2018-1 131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Au sein de ces nouvelles

universités, sont désormais intégrés 36 établissements supplémentaires comme membres ou composantes (hors associés et partenaires), dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles.

Inspé, CPGE, STS, IUT, école d'ingénieurs, écoles de commerce, regroupement d'établissements, Comue, EPE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 16.08.

- Code de l'éducation, livre 7, titre I^{er}, chapitre I^{er} et chapitre VIII bis.

2 Évolution du nombre d'établissements et structures de l'enseignement supérieur (1)

Type d'établissement ou de structure	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2021 périmètre EE (7)
Universités (2)	81	79	72	68	68	71	71	71	107
IUT	114	114	111	111	112	108	108	107	107
ESPÉ			30	30	30	30	30	30	30
STS (scolaires) (3)	2 109	2 258	2 378	2 449	2 476	2 485	2 489	2 491	2 490
STS (apprentissage) (3)		935	1 160	1 297	1 365	1 698	2 135	2 508	2 508
CPGE (3)	407	442	445	450	453	458	457	458	458
Écoles d'ingénieurs (4) (5)	246	250	261	265	271	275	279	287	272
Écoles de commerce, gestion et comptabilité (6)	223	213	191	308	333	334	352	369	369
Autres établissements d'enseignement universitaire	22	21	27	46	46	45	45	46	39
Écoles normales supérieures	5	4	4	4	4	4	4	4	2
Écoles d'architecture	23	22	22	24	24	24	24	24	19
Écoles supérieures artistiques et culturelles (7)	236	235	241	304	296	298	307	305	298
Écoles paramédicales hors université (8)	418	406	421	407	370	402	417	417	417
Écoles préparant aux fonctions sociales (8)	161	217	218	185	182	178	215	215	215
Autres écoles de spécialités diverses	217	197	218	307	347	293	276	268	263

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Pour des catégories plus détaillées, consulter le fichier disponible en ligne. 2. Y compris CUF de Mayotte, institut national universitaire d'Albi, université de Lorraine et les IEP de Lille, Lyon et Rennes (devenus des établissements non rattachés à une université à partir de 2019-2020). 3. Établissements disposant de classes STS ou CPGE. 4. Implantations, hors formations d'ingénieurs en partenariat (85 implantations en 2021). 5. Y compris les implantations des écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités. 6. À partir de 2016, la forte augmentation du nombre d'écoles de commerce est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. 7. Implantations à partir de 2017. 8. Les chiffres prennent en compte le nouveau périmètre des universités, comprenant les établissements expérimentaux créés ou modifiés à partir de 2020 dont le contour évolue chaque année. Au sein de ces nouvelles universités, sont désormais intégrés 36 établissements supplémentaires comme membres ou composantes (hors associés et partenaires).

3 Les regroupements d'établissements au 1^{er} janvier 2022, hors inscriptions simultanées en CPGE et à l'université

Regroupements		Nombre d'établissements membres (1)	Nombre d'étudiants inscrits	Répartition des inscrits (en %)					
				Universités (2)	Écoles d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce	Écoles d'art (4)	Écoles normales supérieures	Autres (5)
Association	Aix-Marseille université	5	87 234	98,6	1,4				
	Université de Strasbourg	6	65 512	94,5	3,7		1,8		
	Site champenois (6)	13	35 216	70,4	10,5	16,4	1,4		1,3
	Université de Lorraine	2	64 193	95,2		4,8			
	Picardie Universités	6	36 674	87,5	11,9		0,6		
	Sorbonne Université	6	55 248	88,5	7,9	2,3	0,5		0,8
Comue et Comue expérimentale*	Angers-Le Mans	2	35 468	100,0					
	Hesam Université	10	18 911		70,8	4,1	24,0		1,1
	Normandie Université	6	73 190	95,0	5,0		0,9		
	Paris-Est Sup	4	51 478	96,5	1,9				1,6
	Université Bourgogne Franche-Comté	7	60 792	87,4	7,6	5,0			
	Université de Lyon	10	124 782	89,6	7,8			1,9	0,7
Coordination territoriale	Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	17	104 504	79,4	12,5	6,1	1,0		1,0
	Université Paris Lumières	2	54 519	100,0					
	Alliance Languedoc-Roussillon Universités	5	81 726	99,5	0,5				
	Alliance Sorbonne Paris Cité	5	97 118	81,0			2,0		17,0
	Alliance universitaire de Bretagne	3	34 857	97,6	2,4				
	A2U (pour Artois, ULCO, UPJV)	3	51 634	100,0					
Établissement expérimental (hors Comue expérimentale)	Coordination Nouvelle Aquitaine	6	88 995	96,4	3,6				
	Sorbonne Alliances	3	66 225	87,2		12,8			
	CY Cergy Paris Université	3	24 869	97,2					2,8
	Institut polytechnique de Paris	4	5 599		100,0				
	Nantes Université	4	43 089	90,7	5,3		4,0		
	Université Clermont-Auvergne	2	34 381	91,6	8,4				
	Université Côte d'Azur	3	30 832	99,2			0,8		
	Université de Lille	5	77 221	95,6			1,5		2,9
	Université de Montpellier	2	46 045	99,1	0,9				
	Université Paris-Cité	1	56 099	100,0					
	Université Grenoble Alpes	3	55 034	84,1	14,2		1,7		
	Université Gustave Eiffel	5	15 888	77,9	18,1		4,0		
Université Paris-Panthéon-Assas	4	22 380	84,0	12,7	2,9			0,4	
Université Paris Saclay	5	46 032	83,9	13,2				2,9	
Université Paris Sciences et Lettres	9	17 646	64,0	13,8		0,4		13,9	
Université Polytechnique Hauts-de-France	4	13 011	82,0	16,7		1,3			
Total hors double-compte (7)		169	1 628 857	90,0	5,8	1,7	0,8	0,3	1,4

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Pour les associations, les établissements concernés sont les chefs de file et les établissements associés en application de la loi de 2013. Pour les Comue, tous les établissements membres sont pris en compte, mais pas les établissements associés ou partenaires, sauf pour les « associés renforcés » prévus par les statuts de la comue Toulouse Midi-Pyrénées. Pour les conventions de coordination territoriale, sont pris en compte tous les établissements signataires. Pour les établissements expérimentaux, sont comptabilisés les établissements intégrés, les établissements-composantes et les écoles membres. 2. Y compris les IEP. 3. Hors écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités qui sont comptabilisées dans les universités. 4. Écoles supérieures artistiques et culturelles et écoles d'architecture. 5. Comprend l'Observatoire de Paris, les écoles vétérinaires, des écoles du secteur du travail social, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut libre d'éducation physique supérieure, des écoles de formation agricole, le Cnam Paris, l'EPHE et l'École nationale des Chartes. 6. Le nombre d'étudiants n'est pas disponible pour les établissements du Cnam Grand Est. 7. Six établissements sont comptés deux fois : l'université de technologie de Compiègne (4 359 étudiants) est membre de l'association Picardie et de celle de Sorbonne Université, l'université Gustave Eiffel (12 384 étudiants) membre de la Comue Paris-Est-Sup et de l'EPHE Gustave Eiffel, l'université de Montpellier (45 613 étudiants) et l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (432 étudiants) membres de l'Alliance Languedoc-Roussillon Universités et de l'EPHE Université de Montpellier, l'université de Picardie Jules Verne (28 658 étudiants) membre de l'Association de Picardie et de l'Alliance A2U (pour Artois, ULCO, UPJV) et l'université Paris-Cité (56 099 étudiants) membre de l'Alliance Sorbonne Paris Cité et l'EPHE Université Paris-Cité.

Lecture : l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée se compose de 5 établissements comprenant 87 234 étudiants, dont 98,6% sont inscrits en université et 1,4% en école d'ingénieurs.